



UFR HSS  
HUMANITÉS  
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

# LICENCE HUMANITÉS

## PARCOURS

### HUMANITÉS CLASSIQUES

### HUMANITÉS NUMÉRIQUES

GUIDE DES ÉTUDES 2024 – 2025



Normandie Université

[HTTP://UFR-HSS.UNICAEN.FR/](http://ufr-hss.unicaen.fr/)



## SOMMAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES.....	5
GESTIONNAIRE DE SCOLARITÉ DE LA LICENCE HUMANITÉS.....	6
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE.....	6
ORGANISATION DES ÉTUDES.....	7
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS - PARCOURS HUMANITÉS NUMÉRIQUES .....	8
HUMANITÉS NUMÉRIQUES · LICENCE 1.....	8
HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L1 – SEMESTRE 1 (1HUMANS1).....	8
HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L1 – SEMESTRE 2 (1HUMANS2).....	13
HUMANITÉS NUMÉRIQUES · LICENCE 2.....	17
HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L2 – SEMESTRE 3 (2HUMANS3).....	17
HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L2 – SEMESTRE 4 (2HUMANS4).....	21
HUMANITÉS NUMÉRIQUES · LICENCE 3.....	25
HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L3 – SEMESTRE 5 (3HUMANS5).....	25
HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L3 – SEMESTRE 6 (3HUMANS6).....	29
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS - PARCOURS HUMANITÉS CLASSIQUES .....	34
HUMANITÉS CLASSIQUES · LICENCE 1 .....	34
HUMANITÉS CLASSIQUES – L1 – SEMESTRE 1 (1HUMACS1).....	34
HUMANITÉS CLASSIQUES – L1 – SEMESTRE 2 (1HUMACS2).....	39
HUMANITÉS CLASSIQUES · LICENCE 2 .....	43
HUMANITÉS CLASSIQUES – L2 – SEMESTRE 3 (2HUMACS3).....	43
HUMANITÉS CLASSIQUES – L2 – SEMESTRE 4 (2HUMACS4).....	47
HUMANITÉS CLASSIQUES · LICENCE 3 .....	50
HUMANITÉS CLASSIQUES – L3 – SEMESTRE 5 (3HUMACS5).....	50
HUMANITÉS CLASSIQUES – L3 – SEMESTRE 6 (3HUMACS6).....	54
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES .....	57
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES .....	59
LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	60
LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...).....	60
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027 .....	61
RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE).....	62
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS).....	64
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025.....	66
LEXIQUE DU LMD .....	67
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES .....	71
LE CLES.....	74

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES .....	75
INFORMATIONS UTILES .....	76
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES .....	77
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT .....	78
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI.....	79

---

## LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

Le langage universitaire comporte un certain nombre d'abréviations et d'acronymes.

En voici quelques-uns.

<b>BUFR HSS :</b>	Bibliothèque Pierre Barbéris - Bibliothèque de l'UFR des Humanités et Sciences Sociales (bât. G)
<b>BUFR Histoire :</b>	Bibliothèque Madeleine Deries - Bibliothèque de l'UFR d'Histoire (sous-sol bât. N, porte SBS07)
<b>BU ou BUPS :</b>	Bibliothèque Pierre Sineux - Bibliothèque Universitaire Section Droit & Lettres (bât. C)
<b>CC :</b>	Contrôle Continu
<b>C2i :</b>	Certification nationale de compétences en informatique
<b>CLES :</b>	Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur
<b>CM :</b>	Cours Magistral
<b>Coeff. :</b>	Coefficient
<b>EC :</b>	Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE)
<b>ECTS :</b>	European Credit Transfer System
<b>EDT :</b>	Emploi du temps
<b>ET :</b>	Examen Terminal
<b>HC :</b>	Parcours Humanités classiques
<b>HN :</b>	Parcours Humanités numériques
<b>HSS :</b>	Humanités et Sciences Sociales
<b>LEA :</b>	Langues Étrangères Appliquées
<b>LMD :</b>	Licence, Master, Doctorat (soit : 3, 5, 8 années d'études) sont désormais les principaux degrés du parcours d'un étudiant à l'université.
<b>MCC :</b>	Modalités du Contrôle des Connaissances
<b>MLI :</b>	Maison des Langues et de l'International (Bât. I)
<b>PIX :</b>	Plateforme d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques
<b>TD :</b>	Travaux Dirigés
<b>UE :</b>	Unité d'enseignement
<b>UFR :</b>	Unité de Formation et de Recherche. Les départements des Humanités classiques et numériques, d'Histoire, de Lettres, des Sciences du langage, de Sociologie, d'Arts du spectacle et de Sciences de l'éducation appartiennent à l'UFR HSS

## GESTIONNAIRE DE SCOLARITÉ DE LA LICENCE HUMANITÉS

UFR HSS

Pôle Licences

Bâtiment B – Bureau B1-448

Sarah Moroni

02-31-56-66 31

[licence.hss.humanites@unicaen.fr](mailto:licence.hss.humanites@unicaen.fr)

Ouverture du Pôle Licences : 8h30-12h30 et 13h30-16h45.

Fermé le mercredi et le vendredi après-midi.

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'UFR Humanités et Sciences Sociales associe huit départements (Arts du spectacle ; Histoire, Archéologie et Patrimoines ; Humanités classiques et numériques ; Langue et littérature françaises et littérature comparée ; Philosophie ; Sciences de l'Éducation ; Sciences du langage ; Sociologie) et plusieurs unités de recherches (CERREV, CRAHAM, CRISCO, HISTEMÉ, LASLAR, etc.).

La Licence Humanités est rattachée au Département Humanités classiques et numériques.

Les enseignants-chercheurs qui assurent les cours de la Licence Humanités appartiennent aux départements l'UFR HSS (Histoire, Humanités classiques et numériques, Lettres, Philosophie, Sciences du langage) ou à des départements rattachés à d'autres UFR de l'université de Caen (Sciences, LEA,) ou sont des ingénieurs et des chercheurs du Pôle Document Numérique ou d'autres entités de l'université de Caen comme le CIREVE, le CEMU, le SCD. Seuls quelques spécialistes invités à présenter des conférences de culture numérique et quelques chargés de cours n'appartiennent pas à l'université de Caen.

## LES ENSEIGNANTS RESPONSABLES DE LA FORMATION

**Christine Dumas-Reungoat**

**UFH HSS**

Département des humanités classiques et numériques

Bureau : B1-365, bât. B

02 31 56 56 34

[christine.dumas-reungoat@unicaen.fr](mailto:christine.dumas-reungoat@unicaen.fr)

**Antoine Widlöcher**

**UFR LVE**

Département LEA

Bureau LI 362, bât. MLI

02 31 56 54 60

[antoine.widlocher@unicaen.fr](mailto:antoine.widlocher@unicaen.fr)

Vous trouverez dans le descriptif des cours, pour chaque EC, l'enseignant responsable et son adresse de courriel.

## ENSEIGNANT-RÉFÉRENT ET TUTEUR EN LANGUES ANCIENNES

L'enseignant-référent est l'interlocuteur privilégié des étudiants de L1, avec pour mission de leur permettre de réussir au mieux leur entrée à l'université et leur adaptation aux exigences du travail universitaire. Dans ce cadre des entretiens individuels sont organisés à la fin de chaque semestre avec les étudiants de L1 et le sont également avec ceux de L2 et de L3. En 2024-2025, les enseignants-référents seront les enseignants responsables de la formation. Par ailleurs, dans la mesure du possible, un tutorat en langues anciennes est proposé par des étudiants de Master (Lettres, Histoire ou MLE) pour apporter une aide ponctuelle aux étudiants rencontrant des difficultés dans leur apprentissage des langues anciennes.

## ORGANISATION DES ÉTUDES

En septembre 2017 a ouvert la première année (L1) de la Licence Humanités, parcours Humanités numériques à l'université de Caen Normandie. En septembre 2022 a ouvert le second parcours, Humanités classiques.

Le cursus de la Licence comporte trois années ; chacune s'organise en deux semestres, soit S1 et S2 pour le niveau L1, S3 et S4 en L2 et S5 et S6 en L3.

Chaque semestre est organisé en unités d'enseignement (UE), elles-mêmes composées d'un ou de plusieurs éléments constitutifs (EC).

Chaque semestre de licence validé permet d'obtenir 30 ECTS, utiles en cas de poursuite d'études dans un autre établissement, notamment à l'étranger.

**Les informations concernant les ECTS, les MCC et les coefficients sont en ligne sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence/Licence Humanités.**

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### PARCOURS HUMANITÉS NUMÉRIQUES

À chaque semestre, à chaque UE, à chaque EC correspondent un code et un intitulé.

La liste des enseignements de chaque niveau de la licence Humanités est donnée ci-dessous en fonction des semestres et des UE.

## HUMANITÉS NUMÉRIQUES · LICENCE 1

### HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L1 – SEMESTRE 1 (1HUMANS1)

#### HN – 1HUMN1 – UE DISCIPLINAIRE 1

##### **Y1HLAT11 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 1 (au choix avec Y1HNGR1)**

25h TD

**Responsables de l'EC :** TD1 : Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr ; TD2 : Aurélie Labatut, aurelie.labatut@unicaen.fr  
*Les étudiants du parcours HN suivent le TD2.*

##### **Programme**

Ce cours est ouvert aux étudiants n'ayant jamais étudié le latin comme à ceux qui ont suivi un cursus de latin dans l'enseignement secondaire. Il constitue le premier volet d'une initiation progressive à la pratique du latin. Au terme du parcours, l'étudiant aura découvert le système de la langue latine dans son ensemble (morphologie, syntaxe et lexique) et aura appris à lire en langue originale des textes simples. Fiches de cours et exercices seront distribués lors des séances de TD, mais les étudiants devront, à moyen terme, se procurer une grammaire et un dictionnaire.

##### **Y1HNGR1 – Grec – Langue et textes – 1 (au choix avec Y1HLAT11)**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr

##### **Programme**

Il s'agit d'un cours d'initiation à la langue grecque classique, ouvert aux grands débutants ainsi qu'aux étudiants ayant déjà étudié le grec qui se poursuit sur les six semestres de la Licence. Ce cours a pour but de permettre aux étudiants de se familiariser suffisamment avec la langue grecque pour pouvoir se repérer dans les textes et lire les auteurs antiques dans leur langue originale. À la fin du cursus (S6), l'apprentissage de la langue sera complet. Au premier semestre, après l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, le cours se poursuit par l'étude de la morphologie et de la syntaxe et conjointement par des exercices de traduction. Un travail sur l'héritage du grec dans notre vocabulaire sera mené régulièrement.

Des fiches de cours et d'exercices ainsi qu'un lexique intitulés *Ta kala Memento*, *Ta kala Lire et Traduire* et *Ta kala Lexique* seront fournis à la rentrée ainsi que des références bibliographiques.

##### **Y1HUM31 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 1**

25h CM

**Responsables de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr ; Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

##### **Programme**

Le cours est consacré à l'étude du mythe en Grèce ancienne. Il comporte deux parties. Dans l'une, le but sera d'étudier la fonction du mythe dans la pensée de Platon. Nous nous interrogerons sur la place et le statut du discours mythique chez le philosophe ; nous verrons que par-delà les différentes critiques qu'il peut formuler contre les mythes traditionnels, Platon



utilise souvent le mythe dans son discours philosophique, comme un complément du discours rationnel. Nous étudierons quelques exemples de ces différentes utilisations du mythe (*Protagoras, République, Lois...*). La lecture de l'ouvrage de J.- F. Pradeau (2004), *Les mythes de Platon*, Paris, Flammarion (GF) sera très utile en préparation à cette partie du cours. Dans l'autre, le but sera d'essayer de définir ce que sont les mythes et la mythologie grecs en prenant appui sur l'analyse des mythes que nous rencontrons dans la littérature grecque, par exemple le mythe de Prométhée ou celui de Pandore dans l'œuvre d'Hésiode (*Théogonie, Les Travaux et les Jours*), les mythes faisant intervenir Héra et Héraclès ou Œdipe, et de voir quelles interprétations ont pu en être données. Pour se préparer à cette partie du cours, voici deux lectures utiles : B. Deforge (1990), *Le commencement est un dieu. Un itinéraire mythologique*, Paris, Les belles lettres (Vérité des mythes). S. Saïd (2008) *Approches de la mythologie grecque. Lectures anciennes et modernes*, Paris, Les Belles Lettres. Une bibliographie sera donnée au premier cours.

## **Y1HUN12 – Culture numérique – 1**

24h CM

**Responsables de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr ; Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

### **Programme**

Les conférences consacrées à la culture numérique, dispensées par des spécialistes issus des Humanités et des sciences du numérique, auront pour premier objectif d'amener les étudiants à appréhender de façon critique la manière dont les méthodes numériques peuvent transformer la pratique des Humanités. Au-delà de ce premier objectif, il s'agira plus généralement de montrer aux étudiants l'impact du numérique sur notre société, de les rendre sensibles aux débats que suscite sa généralisation à l'ensemble de nos activités, de leur donner des outils conceptuels pour nourrir leur réflexion sur les pratiques numériques et prendre la distance qui s'impose par rapport aux discours sur les avantages ou les risques qui y sont liés. Les enseignements de culture numérique auront ainsi pour double objectif d'envisager la manière dont le numérique peut être mis au service des Humanités (numérique appliqué aux sciences humaines) d'une part, mais aussi de placer le numérique sous le regard critique des Humanités (sciences humaines appliquées au numérique) d'autre part.

Les conférences sont mutualisées entre les trois niveaux de licence.

## **HN – 1HUMN2 – UE DISCIPLINAIRE 2**

### **Y1DHMOD – Initiation à la dissertation en histoire moderne**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### **Y1HMOD – Histoire moderne CM**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

## **HN – 1HUMN3 – UE DISCIPLINAIRE 3**

### **Y1HUN31 – Informatique – Traitement de texte – 1**

12h TD

**Responsable de l'EC :** Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

### **Programme**

L'objectif de cet enseignement est d'introduire certaines notions importantes de l'ingénierie documentaire et de l'ingénierie éditoriale dans l'environnement familier et relativement simple d'accès que constituent les applications dites de traitement de texte. Il s'agira notamment de mettre en évidence la distinction fondamentale entre structuration et mise en forme et de montrer comment la structuration permet l'adjonction d'information aux données textuelles. Une place importante sera accordée au traitement de documents longs, dont la prise en charge impose le respect des bonnes pratiques. On s'attardera également sur la mise en évidence des limitations critiques qui résultent du non-respect de ces bonnes pratiques.

**Y1HUN32 – Informatique – Traitement de texte – 2**

12h TD

**Responsable de l'EC :** Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr**Programme**

Cet enseignement poursuit l'enseignement Y1HUN31. Une place importante sera accordée au traitement de documents longs, dont la prise en charge impose le respect des bonnes pratiques. On s'attardera également sur la mise en évidence des limitations critiques qui résultent du non-respect de ces bonnes pratiques.

**Y1HUN33 – Informatique – Recherche documentaire – A**

4h TD

**Responsables de l'EC :** Roland Le Montréer, roland.lemontreer@unicaen.fr ; Jean-Michel de Lastens, jean-michel.maffre-delastens@unicaen.fr**Programme**

Dans cet EC, vous découvrirez les problématiques liées à la recherche d'information et acquerrez des compétences pour trier et hiérarchiser les documents. Vous découvrirez les ressources et les services de la bibliothèque universitaire (BU) et apprendrez notamment à explorer le catalogue de la BU pour trouver, localiser des documents et y accéder. Une visite de la bibliothèque universitaire Pierre Sineux (Droit-Lettres), axée sur ses ressources patrimoniales, ainsi que des bibliothèques Pierre Barbéris (UFR HSS) et Madeleine Deries (Histoire) complètera cette formation.

**Y1HUN34 – Informatique – Recherche documentaire – B**

8h CM

**Responsable de l'EC :** Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr**Programme**

Dans cet EC, votre découverte du patrimoine documentaire de la BU sera complétée. Vous apprendrez à connaître plus précisément votre environnement informationnel. Vous aborderez la notion d'information scientifique et technique à travers l'exploration de bases académiques et de bibliothèques numériques. L'utilisation du logiciel de gestion de références bibliographiques ZoteroBib sera introduite. Vous apprendrez d'autre part à utiliser différents moteurs de recherche généralistes et à juger de la pertinence des résultats proposés. Le fonctionnement des moteurs de recherche sera introduit pour vous amener à une meilleure compréhension des usages raisonnés qui peuvent en être faits.

**Y1HUN35 – Informatique – Documents pour le web – 1**

12h TD

**Responsable de l'EC :** Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr**Programme**

Cet enseignement sera l'occasion d'une première prise de contact avec les technologies du web, afin de mettre rapidement en lumière les grands principes d'internet et du web, de présenter les architectures client-serveur, et d'introduire certaines des technologies utilisables pour la préparation de documents diffusables sur le web, en faisant le lien avec certains principes fondamentaux d'ingénierie documentaire également présentés dans les EC Y1HUN31 et Y1HUN32. À ce stade, l'enseignement s'appuiera notamment sur l'utilisation d'environnements logiciels permettant la production de documents structurés qu'il est possible de diffuser sans compétences techniques avancées.

**HN – 1HUMN4 – UE TRANSVERSALE 1****Y1HANG1 – Anglais – 1**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Vincent Évrard, vincent.evrard@unicaen.fr

**Programme**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques, et des études d'œuvres cinématographiques ou télévisuelles. Les étudiants pourront également perfectionner leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

**Bibliographie**

Sylvie Persec, *Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2)*, Paris, Ophrys, 2006.

Ouvrages de référence à consulter : Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM, Pearson. Harrap's Shorter anglais-français/français-anglais 2016 de Collectif.

**Attention** : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'une note d'exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignant responsable de l'EC.

**Y1HUM41 – Lettres – Mots et choses de la grammaire**

10h TD

**Responsable de l'EC** : Simon Lanot, simon.lanot@unicaen.fr

**Programme**

Ce cours a pour objectif de donner des outils et des méthodes pour maîtriser et analyser l'expression écrite. L'accent sera mis sur la syntaxe pour apprendre à analyser et manipuler des structures grammaticales de la phrase complexe.

Les étudiants suivront la formation Écri+ et seront tenus de passer la certification.

**Y1HUN42 – Lettres – Expression écrite**

16h TD

**Responsable de l'EC** : Simon Lanot, simon.lanot@unicaen.fr

**Programme**

Ce cours a pour objectif de donner des outils et des méthodes pour maîtriser et analyser l'expression écrite. Au S1, l'accent sera mis sur la prise de notes, l'orthographe, la rédaction de paragraphes, l'insertion de citations, le repérage et la manipulation de connecteurs logiques et des types d'arguments, la rédaction d'un compte-rendu de conférence. À la BUFR HSS un fonds spécifique d'ouvrages concernant l'expression est à la disposition des étudiants (en particulier les ouvrages portant les cotes 441, 445, 808.06).

**HN – 1HUMN5 – UE PERSONNALISATION 1 (1 UE AU CHOIX)****1HUM51 – PERSONNALISATION LETTRES****Y1LE11 – Poétique des genres littéraires 1****Y1LE12 – Analyse de textes 1****Y1LE13 – Compléments culturels 1****Y1LE14 – Préparation aux examens 1**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

## 1HUMN52 – PERSONNALISATION SCIENCES DU LANGAGE

### **Y1SLINT – Introduction aux sciences du langage**

### **Y1SLLCO – Langage & communication**

### **Y1SLPRE2 – Préparation aux examens**

Voir les descriptifs dans le guide des études des Sciences du Langage : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

## HN – 1HUMN5F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Les enseignements facultatifs sont accessibles seulement si le nombre de places dans les cours prévus est suffisant.

### **1HUM5LV2 – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 1**

(Cours sous réserve d'un nombre suffisant de participants pour l'ouverture d'un groupe)

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte L121, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Cet enseignement est dispensé par le Carré international, à la MLI. L'étudiant qui s'engage à suivre les 20h de cours au semestre 1 s'engage à suivre les 20h suivantes au semestre 2 (1HUM10LV).

Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance.

Les cours s'adressent également aux débutants.

Sont proposés des cours d'arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc.

Les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

### **1HUM51 – Personnalisation Lettres**

### **1HUMN52 – Personnalisation Sciences du langage**

### **Y1HLAT11 – Latin – Langue et textes - Spécialistes – A – 1**

### **Y1HGR22 – Grec – Langue et textes - Spécialistes – A – 1**

### **Y1HLAT12 – Latin – Langue et textes - Spécialistes – B – 1**

### **Y1HGR23 – Grec – Langue et textes - Spécialistes – B – 1**

Concernant les 4 enseignements de langues anciennes ci-dessus, voir le descriptif des cours dans les pages de ce guide consacrées au Parcours Humanités classiques, L1, S1.

---

## HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L1 – SEMESTRE 2 (1HUMANS2)

### HN – 1HUMN6 – UE DISCIPLINAIRE 1

#### **Y1HLAT61 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 2 (au choix avec Y1HNGR2)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC Y1HLAT11 au semestre 1.**

**Responsables de l'EC :** TD1 : Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr ; TD2 : Aurélie Labatut, aurelie.labatut@unicaen.fr

*Les étudiants du parcours HN suivent le TD2*

#### **Programme**

Initiation à la langue latine 2. Cet enseignement prend la suite de l'enseignement de S1, Y1HLAT11 selon les mêmes objectifs et principes. Il constitue le deuxième volet d'un cycle qui se poursuivra sur les deux semestres de L2. Fiches de cours et exercices seront distribués lors des séances de TD.

#### **Y1HNGR2 – Grec – Langue et textes – 2 (au choix avec Y1HLAT61)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC Y1HNGR1 au semestre 1.**

**Responsable de l'EC :** Nicolas Andrulli, nicolas.andrulli@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du cours Y1HNGR1 du premier semestre. Les fiches de cours et d'exercices seront fournies au premier cours du semestre. Les fascicules *Ta kala* du semestre 1 seront toujours utilisés (*Memento 1, Lire et traduire 1, Lexique*).

#### **Y1HUM81 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 2**

25h CM

**Responsable de l'EC :** Marie-Agnès Lucas-Avenel, marie-agnes.avenel@unicaen.fr

#### **Programme**

Dans le prolongement du cours de S1, on étudiera quelques mythes repris aux Grecs et adaptés par les auteurs latins à l'époque antique puis au Moyen Âge. On s'intéressera au mythe des âges de l'humanité et au mythe de fondation de Rome. On étudiera les formes de réappropriation des mythes selon le contexte d'écriture aux époques antiques et médiévales. On verra comment la composition de ces récits témoigne de la lecture qu'avaient les Anciens et les hommes du Moyen Âge de leur propre identité collective. Mais l'étude de ces récits permettra d'aborder d'autres questions qui ne cessent de nous préoccuper aujourd'hui, comme les liens entre littérature et pouvoir ou histoire et mémoire. On s'appuiera sur quelques textes fondateurs de la littérature latine (qu'on lira en traduction), à commencer par des extraits des œuvres d'Ovide, Virgile et Tite-Live ou ses abrégés ; pour le Moyen Âge, on étudiera essentiellement la reprise du mythe troyen à travers les récits d'origine des peuples : Frédégaire, le *Liber Historiae Francorum*, Grégoire de Tours.

#### **Y1HUN63 – Culture numérique – 2**

24h CM

**Responsables de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr ; Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

#### **Programme**

Les conférences consacrées à la culture numérique, dispensées par des spécialistes issus des Humanités et des sciences du numérique, auront pour premier objectif d'amener les étudiants à appréhender de façon critique la manière dont les méthodes numériques peuvent transformer la pratique des Humanités. Au-delà de ce premier objectif, il s'agira plus généralement de montrer aux étudiants l'impact du numérique sur notre société, de les rendre sensibles aux débats que suscite sa généralisation à l'ensemble de nos activités, de leur donner des outils conceptuels pour nourrir leur réflexion sur les pratiques numériques et

prendre la distance qui s'impose par rapport aux discours sur les avantages ou les risques qui y sont liés. Les enseignements de culture numérique auront ainsi pour double objectif d'envisager la manière dont le numérique peut être mis au service des Humanités (numérique appliqué aux sciences humaines) d'une part, mais aussi de placer le numérique sous le regard critique des Humanités (sciences humaines appliquées au numérique) d'autre part.

Les conférences sont mutualisées entre les trois niveaux de licence.

## HN – 1HUMN7 – UE DISCIPLINAIRE 2

### **Y2DHANT – Initiation à la dissertation en histoire antique**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### **Y2HANT – Histoire antique CM**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

## HN – 1HUMN8 – UE DISCIPLINAIRE 3

### **Y1HUN81 – Informatique – Documents pour le web – 2**

24h TD

**Responsables de l'EC :** Jean-Marc Lecarpentier, jean-marc.lecarpentier@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement, prenant appui sur les connaissances déjà acquises en matière d'ingénierie documentaire et sur l'introduction aux technologies du web du premier semestre, se concentre sur la maîtrise de langages de balisage utilisables pour la structuration de contenu et la préparation de documents diffusables sur le web ainsi que sur l'exploitation de langages permettant d'assurer la mise en forme de ces documents en vue de leur représentation dans différents environnements. Au-delà des impératifs du web, cet enseignement sera l'occasion de mettre à nouveau en évidence la différence fondamentale entre structuration et mise en forme, d'insister sur les bénéfices pouvant être tirés d'une structuration fine, et d'introduire une réflexion sur les avantages (et les limites) des langages de balisage, dont différents dialectes seront utilisés dans la suite de la formation.

### **Y1HUN82 – Informatique – Projet tutoré – 1**

24h TD

**Responsables de l'EC :** Marie-Agnès Lucas-Avenel, marie-agnes.avenel@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr

#### **Programme**

Co-encadré par un spécialiste en sciences humaines et par un spécialiste en sciences du numérique, ce projet tutoré permettra d'appréhender les bénéfices que les Humanités peuvent tirer de l'utilisation des méthodes numériques, par un travail éditorial dédié à un document issu des Humanités et devant faire l'objet d'une double diffusion sur le web et en version « papier ». L'ensemble des compétences acquises en ingénierie documentaire et éditoriale ainsi qu'en ingénierie du web seront ici sollicitées.

## HN – 1HUMN9 – UE TRANSVERSALE 2

### **Y1HANG2 – Anglais – 2**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Vincent Évrard, vincent.evrard@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques et des études d'œuvres cinématographiques ou télévisuelles. Les étudiants pourront également perfectionner leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

#### **Bibliographie**

Sylvie Persec, *Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2)*, Paris, Ophrys, 2006.

Ouvrages de référence à consulter : Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM, Pearson. Harrap's Shorter anglais-français/français-anglais 2016 de Collectif.

**Attention** : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'une note d'exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignant responsable de l'EC.

### **Y1HUN92 – Lettres – Argumentation**

14h TD

**Responsable de l'EC :** Brigitte Gauvin, brigitte.gauvin@unicaen.fr

#### **Programme**

L'argumentation : l'organisation du plan, l'introduction, la conclusion, les transitions, le paragraphe argumentatif.

### **Y1HUN93 – PPE**

12h TD

**Responsable de l'EC :** Brigitte Gauvin, brigitte.gauvin@unicaen.fr

#### **Programme**

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à réfléchir à son projet personnel et professionnel et de l'initier à la recherche autour de son projet. Les séances sont pour moitié assurées par des professionnels, qui font un exposé sur leur propre activité professionnelle. Les autres séances donnent des outils méthodologiques pour mener la réflexion et la recherche.

## HN – 1HUMN10 – UE PERSONNALISATION 2 (1 UE AU CHOIX)

### 1HUMN101 – PERSONNALISATION LETTRES

#### **Y1LE71 – Poétique des genres littéraires 4**

#### **Y1LE72 – Analyse de textes 4**

#### **Y1LE73 – Compléments culturels 4**

#### **Y1LE74 – Préparation aux examens 4**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

## 1HUMN102 – PERSONNALISATION PHILOSOPHIE

### **Y1PH71 – Philosophie antique 2**

Voir le descriptif dans le guide des études de Philosophie : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

## 1HUMN103 – PERSONNALISATION HISTOIRE

### **Y2CUHI – Culture historique S2**

### **Y1HUN932 – Culture historique TD**

Voir les descriptifs dans le guide des études d'Histoire : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

## HN – 1HUMN10F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Les enseignements facultatifs sont accessibles seulement si le nombre de places dans les cours prévus est suffisant.

### **1HUM10LV – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 2**

Voir le descriptif 1HUM5LV2.

Au deuxième semestre, les cours ont lieu du 13 janvier au 04 avril 2025 et l'évaluation écrite, un jeudi du mois d'avril 2025, de 18h15 à 19h15. L'évaluation du second semestre aura lieu le 29 avril (18h15 à 19h15).

### **1HUMN101 – Personnalisation Lettres**

### **1HUMN102 – Personnalisation Philosophie**

### **1HUMN103 – Personnalisation Histoire**

### **Y1HLAT61 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 2**

### **Y1HGR71 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 2**

### **Y1HLAT62 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 2**

### **Y1HGR72 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 2**

Concernant les 4 enseignements de langues anciennes ci-dessus, voir le descriptif des cours dans les pages de ce guide consacrées au Parcours Humanités classiques.



## HUMANITÉS NUMÉRIQUES · LICENCE 2

### HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L2 – SEMESTRE 3 (2HUMANS3)

#### HN – 2HUMN1 – UE DISCIPLINAIRE 1

##### **Y2HNGR3 – Grec - Langue et textes – 3 (au choix avec Y2HNLA3)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'enseignement du grec en L1.**

**Responsable de l'EC :** Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité des cours de L1. Il s'agit de poursuivre l'apprentissage de la langue grecque (morphologie et syntaxe) en s'exerçant à la traduction.

Les fascicules *Ta kala 1* seront toujours utilisés (*Memento 1, Lire et traduire 1, Lexique*) et les fascicules 2 (*Memento 2, Lire et traduire 2*) seront distribués au premier cours.

##### **Y2HNLA3 – Latin – Langue et textes – 3 (au choix avec Y2HNGR3)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'enseignement du latin en L1.**

**Responsable de l'EC :** Marie-Agnès Lucas-Avenel, marie-agnes.avenel@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement de langue latine vise à approfondir et développer les apprentissages reçus en L1. Le but est d'acquérir le vocabulaire de base et de maîtriser les notions de morphologie et de syntaxe essentielles pour être en mesure de lire et de comprendre des textes simples puis de plus en plus complexes. Des exercices de pratique grammaticale et des textes simples seront fournis en cours.

##### **Y2HUM31 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 3**

13h CM et 12h TD

**Responsable de l'EC :** Brigitte Gauvin, brigitte.gauvin@unicaen.fr

##### **Programme**

Le cours portera sur *L'Énéide* de Virgile et sur l'influence qu'elle a eue sur la littérature occidentale, notamment à travers les thématiques de l'héroïsme épique, du monde infernal et de l'amour. On s'appuiera sur des textes extraits d'œuvres antiques et modernes, sur les adaptations de l'œuvre, sur les beaux-arts et sur l'opéra.

##### **Y2HUN13 – Culture numérique – 3**

24h CM

**Responsables de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr ; Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

##### **Programme**

Les conférences consacrées à la culture numérique, dispensées par des spécialistes issus des Humanités et des sciences du numérique, auront pour premier objectif d'amener les étudiants à appréhender de façon critique la manière dont les méthodes numériques peuvent transformer la pratique des Humanités. Au-delà de ce premier objectif, il s'agira plus généralement de montrer aux étudiants l'impact du numérique sur notre société, de les rendre sensibles aux débats que suscite sa généralisation à l'ensemble de nos activités, de leur donner des outils conceptuels pour nourrir leur réflexion sur les pratiques numériques et prendre la distance qui s'impose par rapport aux discours sur les avantages ou les risques qui y sont liés. Les enseignements de culture numérique auront ainsi pour double objectif d'envisager la manière dont le numérique peut être mis au service des

Humanités (numérique appliqué aux sciences humaines) d'une part, mais aussi de placer le numérique sous le regard critique des Humanités (sciences humaines appliquées au numérique) d'autre part.

Les conférences sont mutualisées entre les trois niveaux de licence.

## HN – 2HUMN2 – UE DISCIPLINAIRE 2

### **Y3HMED – Histoire médiévale S3**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

## HN – 2HUMN3 – UE DISCIPLINAIRE 3

### **Y2HUN31 – Informatique – Structuration de données – 1**

36h TD

**Responsables de l'EC :** Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr

#### **Programme**

L'objectif de cet enseignement consacré à la structuration des données est d'introduire différents paradigmes de représentation et d'exploitation de l'information, en envisageant successivement différents niveaux de structuration, de l'information textuelle peu structurée jusqu'à l'information très structurée. Au premier semestre, le travail se concentrera d'abord sur l'information purement textuelle, puis la manipulation des données tabulaires. On procédera ensuite à l'introduction des technologies XML pour la représentation d'informations principalement textuelles, telles qu'utilisées très largement dans la sphère des humanités numériques, technologies XML auxquelles sera consacré un mini-projet.

### **Y2HUN32 – Informatique – Recherche documentaire – C**

12h TD

**Responsable de l'EC :** Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr

#### **Programme**

Lors des premières séances, les étudiants apprendront à maîtriser l'ensemble des fonctionnalités du logiciel de gestion des références bibliographiques Zotero, depuis le recueil des notices jusqu'à la production d'une bibliographie sur un sujet validé par les enseignants. Parallèlement, ils approfondiront leur connaissance de l'environnement documentaire en abordant des catalogues et bases de données bibliographiques. Le cours abordera ensuite les problématiques et principes de l'*open access* et des archives ouvertes. L'illustration de ce mouvement du libre accès s'effectuera entre autres à travers l'exploration de HAL, TEL, DUMAS. Dans ce cadre seront évoqués la propriété intellectuelle et les droits d'auteur, les licences *creative commons*, l'utilisation et la citation des sources dans le cadre d'un travail universitaire. Enfin, nous envisagerons la manière dont les informations bibliographiques peuvent être exploitées efficacement lors de la rédaction d'un document devant y faire référence.

## HN – 2HUMN4 – UE TRANSVERSALE 1

### **Y2HANG3 – Anglais – 3**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Bertrand Quesnot, bertrand.quesnot@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement vise à améliorer la capacité des étudiants à communiquer en anglais, en particulier à travers différentes thématiques liées aux humanités numériques. Nous nous intéressons à l'évolution du numérique et à son impact sur nos sociétés, à la littérature digitale (e-lit) et nous aborderons également des questions de civilisation britannique et irlandaise. Les étudiants seront évalués en contrôle continu (activités écrites et orales).

**Y2HUN43 – Lettres – Expression écrite et orale**

12h TD

**Responsable de l'EC :** Olivier Magdelaine, olivier.magdelaine@unicaen.fr**Programme**

Ce cours a pour objectif, en L2, de consolider les outils et des méthodes déjà acquis. En première année, l'objectif principal de ce cours était de maîtriser l'expression écrite. Au S3, l'accent sera mis à nouveau sur l'argumentation (utilisation des connecteurs logiques et des types d'arguments) et l'expression écrite, mais on abordera également l'expression orale pour laquelle les outils mobilisés à l'écrit (registres de langue, style, enchaînement des idées, argumentation) sont également mis en œuvre. Le cours fera alterner exercices écrits et exercices oraux.

**Y2HUN42 – Méthodologie – Logique, rhétorique, dialectique**

13h TD

**Responsable de l'EC :** Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr**Programme**

L'objectif de cet enseignement est de mettre en lumière certains éléments de méthode essentiels à l'argumentation et à la mise en valeur de cette argumentation, en précisant notamment les rapports parfois complexes qu'entretiennent logique, rhétorique et dialectique. Ces disciplines seront situées dans le temps long, pour éclairer les notions théoriques les plus importantes et des exercices appliqués seront proposés, souvent inspirés des méthodes anciennes de formation à l'art oratoire. Des conséquences pratiques à en tirer pour l'élaboration des productions écrites en contexte académique seront présentées, en insistant notamment sur la nécessité de considérer chaque production écrite dans ce contexte comme une contribution à la construction collective du savoir.

En parallèle, les étudiants suivront la formation à Écri+ et seront tenus de passer la certification.

**HN – 2HUMN5 – UE PERSONNALISATION 1 (1 UE AU CHOIX)****2HUMN51 – PERSONNALISATION LETTRES****Y2LE31 – Littérature comparée****Y2LE32 – Littérature et politique**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres : vous y trouverez les thématiques des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

**2HUMN52 – PERSONNALISATION PHILOSOPHIE****Y2PH31 – Esthétique & philosophie de l'art**

Voir le descriptif dans le guide des études de Philosophie : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

**HN – 2HUMN5F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS**

Les enseignements facultatifs sont accessibles seulement si le nombre de places dans les cours prévus est suffisant.

**2HUM5LV2 – Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 3**

(Cours sous réserve d'un nombre suffisant de participants pour l'ouverture d'un groupe)

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte LI121, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Cet enseignement est dispensé par le Carré international, à la MLI. L'étudiant qui s'engage à suivre les 20h de cours au semestre 1 s'engage à suivre les 20h suivantes au semestre 2 (2HUM10LV).

Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance.

Les cours s'adressent également aux débutants.

Sont proposés des cours d'arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc.

Les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

### **2HUMN51 – Personnalisation Lettres**

### **2HUMN52 – Personnalisation Philosophie**

### **Y2HLAT11 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 3**

### **Y2HGR21 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 3**

### **Y2HLAT12 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 3**

### **Y2HGR22 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 3**

Concernant les 4 enseignements de langues anciennes ci-dessus, voir le descriptif des cours dans les pages de ce guide consacrées au Parcours Humanités classiques.

---

## HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L2 – SEMESTRE 4 (2HUMANS4)

### HN – 2HUMN6 – UE DISCIPLINAIRE 1

#### **Y2HNGR4 – Grec - Langue et textes – 4 (au choix avec Y2HNLA4)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC de grec au semestre précédent.**

**Responsable de l'EC :** Nicolas Andrulli, nicolas.andrulli@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du cours Y2HNGR3 du semestre 3. L'apprentissage de la langue grecque se poursuit avec des nouvelles fiches de cours et d'exercices qui seront fournies au premier cours du semestre ainsi que à travers la traduction de différents extraits de textes d'auteurs anciens. Les fascicules *Ta kala* distribués au semestre seront toujours utilisés.

#### **Y2HNLA4 – Latin – Langue et textes – 4 (au choix avec Y2HNGR4)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC de latin au semestre précédent.**

**Responsable de l'EC :** Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr

##### **Programme**

Initiation à la langue latine (4). Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du cours de S3. Fiches de cours et exercices seront distribués lors des séances de TD.

#### **Y2HUM81 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 4**

13h CM et 12h TD

**Responsable de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr

##### **Programme**

Le cours sera consacré d'une part aux conditions de représentation du théâtre à Athènes et à la tragédie grecque à l'époque classique : quelles sont les conditions de représentation ? Quels liens entre théâtre et cité ? De quels sujets traitent les tragédies grecques ? Quelles sont les caractéristiques du genre et du héros tragique ? Quel est le rôle de l'hybris ? Comment représenter la mort sur scène ? Ces questions seront abordées à travers l'étude d'extraits de pièces d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Il est conseillé de lire le plus grand nombre possible de tragédies grecques antiques (pour commencer, *Les Perses* d'Eschyle, *Œdipe-Roi* de Sophocle, *Médée* d'Euripide), par exemple, dans l'édition suivante (qui comporte une introduction très utile) : B. Deforge, F. Jouan, *Les Tragiques grecs*, 2 vol., Paris, Robert Laffont (Bouquins), 2001. D'autre part, à travers la lecture d'extraits de différentes comédies d'Aristophane, notamment des *Grenouilles*, le cours abordera le genre de la comédie grecque à l'époque classique et des questions de société abordées par le poète : critique des auteurs tragiques, utopies et dystopies concernant la guerre ou le rôle des femmes dans la cité athénienne notamment (*Lysistrata*, *Les femmes à l'Assemblée*). Les extraits des pièces seront fournis. Pour se préparer, les étudiants pourront lire le texte traduit par P. Thiery dans P. Thiery, *Aristophane*, Paris, 1997, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).

#### **Y2HUN63 – Culture numérique – 4**

24h CM

**Responsables de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr ; Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

##### **Programme**

Les conférences consacrées à la culture numérique, dispensées par des spécialistes issus des Humanités et des sciences du numérique, auront pour premier objectif d'amener les étudiants à appréhender de façon critique la manière dont les méthodes numériques peuvent transformer la pratique des Humanités. Au-delà de ce premier objectif, il s'agira plus généralement de

montrer aux étudiants l'impact du numérique sur notre société, de les rendre sensibles aux débats que suscite sa généralisation à l'ensemble de nos activités, de leur donner des outils conceptuels pour nourrir leur réflexion sur les pratiques numériques et prendre la distance qui s'impose par rapport aux discours sur les avantages ou les risques qui y sont liés. Les enseignements de culture numérique auront ainsi pour double objectif d'envisager la manière dont le numérique peut être mis au service des Humanités (numérique appliqué aux sciences humaines) d'une part, mais aussi de placer le numérique sous le regard critique des Humanités (sciences humaines appliquées au numérique) d'autre part.

Les conférences sont mutualisées entre les trois niveaux de licence.

## HN – 2HUMN7 – UE DISCIPLINAIRE 2

### **Y4HCON – Histoire contemporaine S4**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

## HN – 2HUMN8 – UE DISCIPLINAIRE 3

### **Y2HUN81 – Informatique – Structuration de données – 2**

42 TD

**Responsable de l'EC :** Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr ; Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

#### **Programme**

Dans la continuité du semestre précédent, l'objectif de cet enseignement consacré à la structuration des données est d'introduire différents paradigmes de représentation et d'exploitation de l'information, en envisageant successivement différents niveaux de structuration, de l'information textuelle peu structurée jusqu'à l'information très structurée. Au second semestre, le travail portera d'abord sur l'approfondissement de l'étude des technologies XML, en accordant une attention particulière aux DTD et schémas, à la TEI et à EAD. Seront ensuite présentées les bases de données relationnelles, en mettant en particulier en évidence les usages pour lesquels elles sont plus (ou moins) appropriées que les technologies XML pour la représentation d'informations très structurées. Parallèlement à cette exploration de différents paradigmes de structuration de l'information, le langage de modélisation UML sera également introduit, pour guider formellement la réflexion sur la mise en place d'un système d'information et sur l'organisation des données qu'il manipule.

### **Y2HUN82 – Informatique – Projet tutoré – 2**

6 TD

**Responsable de l'EC :** Jean-Marc Lecarpentier, jean-marc.lecarpentier@unicaen.fr

#### **Programme**

Dans la continuité du projet d'édition multi-support de première année, le projet tutoré de seconde année visera la mise en place d'une édition numérique reposant sur le format EPUB et permettra la mise en œuvre des connaissances acquises à la fois en matière de technologies XML et en matière d'ingénierie du web.

## HN – 2HUMN9 – UE TRANSVERSALE 2

### **Y2HANG4 – Anglais – 4**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Bertrand Quesnot, bertrand.quesnot@unicaen.fr

#### **Programme**

Au semestre 4, le cours sera fait dans la continuité de celui du semestre 3 (voir descriptif du semestre 3 : Y2HANG3, Anglais 3).

**Y2HUN92 – Lettres – Expression journalistique – 1**

25h TD

Responsable de l'EC : Christine Raout, christine.raout@unicaen.fr

**Programme**

Atelier d'écriture journalistique. Au fil des séances, l'atelier permettra de se familiariser avec le métier de journaliste, les différentes formes utilisées et les grands principes de l'écriture journalistique (choix du sujet, de l'angle, de la forme...) et d'expérimenter plusieurs formes d'écriture. L'accent sera aussi mis sur la relation aux médias : revue de presse, traitement d'un sujet, analyse d'un article...

**HN – 2HUMN10 – UE PERSONNALISATION 2 (1 UE AU CHOIX)****2HUMN101 – PERSONNALISATION LETTRES & SCIENCES DU LANGAGE****Y2LE71 – Histoire culturelle 1**

Voir le descriptif dans le guide des études de Lettres.

**Y2SLINI – Initiation à la linguistique de corpus**

Voir le descriptif dans le guide des études de Sciences du Langage.

**2HUMN102 – PERSONNALISATION HISTOIRE (2 EC PARMIS LA LISTE)****Y4ACIV1 – Arts & civilisations des mondes anciens 1****Y4ACIV2 – Arts & civilisations des mondes anciens 2****Y4HFREU – Histoire de la France et de l'Europe du temps présent****Y4MNMED1 – Les mondes normands médiévaux : espaces, contacts et 1****Y4MNMED2 – Les mondes normands médiévaux : espaces, contacts et s 2****Y4HTR – Histoire transnationale****Y4HEUMOD – Histoire de l'Europe moderne 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>****Y4ARANT – Archéologie antique****Y4HCEUMO – Histoire comparé de l'Europe moderne et contemporaine**

Pour consulter les descriptifs des enseignements, se référer au guide des études d'Histoire.

**HN – 2HUMN10F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS**

Les enseignements facultatifs sont accessibles seulement si le nombre de places dans les cours prévus est suffisant.

**2HUM10LV – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 4**

Responsable de l'EC : Raphaël Bordas, bât. I, porte LI122, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Voir le descriptif 2HUM5LV2.

Au deuxième semestre, les cours ont lieu du 13 janvier au 04 avril 2025 et l'évaluation écrite, un jeudi du mois d'avril 2025, de 18h15 à 19h15. L'évaluation du second semestre aura lieu le 29 avril (18h15 à 19h15).

**2HUMN101 – Personnalisation Lettres & Sciences du langage****2HUMN102 – Personnalisation Histoire (2 EC parmi la liste)****Y2HLAT61 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 4****Y2HGR71 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 4****Y2HLAT62 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 4****Y2HGR72 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 4**

Concernant les 4 enseignements de langues anciennes ci-dessus, voir le descriptif des cours dans les pages de ce guide consacrées au Parcours Humanités classiques.



## HUMANITÉS NUMÉRIQUES · LICENCE 3

### HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L3 – SEMESTRE 5 (3HUMANS5)

#### HN – 3HUMN1 – UE DISCIPLINAIRE 1

##### **Y3HNGR5 – Grec - Langue et textes – 5 (au choix avec Y3HNLA5)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC de grec au semestre précédent.**

**Responsable de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité des modules précédents (Grec 1, 2, 3 et 4). Il s'agira de poursuivre l'apprentissage de la langue grecque (morphologie verbale et syntaxe) en s'exerçant à la traduction de textes d'auteurs. De nouveaux fascicules *Ta kala* seront distribués au premier cours, mais il sera indispensable de se référer aux fascicules et documents distribués en L1 et L2.

##### **Y3HNLA5 – Latin – Langue et textes – 5 (au choix avec Y3HNGR5)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC de latin au semestre précédent.**

**Responsable de l'EC :** Antoine Foucher, antoine.foucher@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité des modules précédents (Latin 1, 2, 3 et 4). Les documents seront distribués en cours sous forme de photocopies.

##### **Y3HUM31 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 5**

13h CM et 12h TD

**Responsable de l'EC :** Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

##### **Programme**

Le cours est consacré à l'étude du discours rhétorique en Grèce ancienne. Le but du cours est de mettre au jour les modalités et les finalités du discours public antique et son rôle au sein de la cité et en même temps de fournir des outils de réflexion et d'analyse concernant le fonctionnement du discours public contemporain. Le cours se divise en deux parties. Dans un premier temps, nous allons parcourir l'histoire de la rhétorique, depuis ses origines, à l'époque archaïque, jusqu'à son apogée, à l'époque classique. Il s'agira de comprendre comment d'une pratique discursive que l'on voit déjà en fonction dans les poèmes homériques on arrive, dans l'Athènes classique, à la codification faite par Aristote d'un véritable système en trois genres rhétoriques : délibératif, judiciaire et épideictique. Dans un deuxième temps, nous allons nous consacrer à la lecture d'un exemple de discours rhétorique du genre épideictique, l'oraison funèbre de Périclès conservée dans La guerre du Péloponnèse de Thucydide. Il s'agira de voir la forte valeur politique de ce genre de discours, ainsi que sa fonction dans la cité.

Les étudiants suivront la formation à Écri+ et seront tenus de passer la certification.

##### **Y3HUN13 – Culture numérique – 5**

24h CM

**Responsables de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr ; Antoine Widlöcher : antoine.widlocher@unicaen.fr

##### **Programme**

Les conférences consacrées à la culture numérique, dispensées par des spécialistes issus des Humanités et des sciences du numérique, auront pour premier objectif d'amener les étudiants à appréhender de façon critique la manière dont les méthodes

numériques peuvent transformer la pratique des Humanités. Au-delà de ce premier objectif, il s'agira plus généralement de montrer aux étudiants l'impact du numérique sur notre société, de les rendre sensibles aux débats que suscite sa généralisation à l'ensemble de nos activités, de leur donner des outils conceptuels pour nourrir leur réflexion sur les pratiques numériques et prendre la distance qui s'impose par rapport aux discours sur les avantages ou les risques qui y sont liés. Les enseignements de culture numérique auront ainsi pour double objectif d'envisager la manière dont le numérique peut être mis au service des Humanités (numérique appliqué aux sciences humaines) d'une part, mais aussi de placer le numérique sous le regard critique des Humanités (sciences humaines appliquées au numérique) d'autre part.

Les conférences sont mutualisées entre les trois niveaux de licence.

## HN – 3HUMN2 – UE DISCIPLINAIRE 2 (1 UE AU CHOIX)

### CHOIX 1 – HISTOIRE ANTIQUE

#### **Y5HANT – Histoire antique**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### CHOIX 2 – HISTOIRE MÉDIÉVALE

#### **Y5HMED – Histoire médiévale**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### CHOIX 3 – APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE (2 EC PARMIS LA LISTE)

#### **Y5ARMED – Archéologie médiévale**

#### **Y5CUMED – Cultures, pouvoirs et sociétés des mondes médiévaux**

#### **Y5ECMED – Économies, sociétés et pouvoirs des mondes médiévaux**

#### **Y5ESOAN1 – Espaces et sociétés dans l'Antiquité 1**

#### **Y5ESOAN2 – Espaces et sociétés dans l'Antiquité 2**

#### **Y5HSOCU – Histoire sociale et culturelle à l'époque moderne 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>**

#### **Y5SOCUCO – Sociétés et culture de la période contemporaine**

Pour consulter les descriptifs des enseignements, se référer au guide des études d'Histoire.

## HN – 3HUMN3 – UE DISCIPLINAIRE 3

#### **Y3HUN31 – Informatique – Exploitation & interrogation des données**

24h TD

**Responsable de l'EC :** Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr

#### **Programme**

Ce cours porte sur l'interrogation et la manipulation des données semi-structurées en XML (en lien avec le programme de L2). Dans un premier temps, nous verrons comment interroger ce type de données avec XPATH et XQuery. Dans un second temps, nous verrons comment il est possible, à partir d'un document XML, de construire des documents textuels (notamment HTML et PDF), à l'aide de XSLT.

**Y3HUN32 – Informatique – Création multimédia****24h TD****Responsables de l'EC :** Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr ; Cédric Lacherez, cedric.lacherez@unicaen.fr**Programme**

L'objectif de cet enseignement est de sensibiliser les étudiants aux activités liées à la conception, à la production et à la diffusion des contenus multimédias et en particulier graphiques et interactifs.

La partie graphique articulera les notions de créations, formes et représentations ; d'images et de textes ; d'usages avec ou sans outils numériques – ces notions seront éprouvées selon les conditions fonctionnelles et communicationnelles en lesquelles elles s'appliquent, et ce dans le cadre d'environnements numériques (dispositifs, logiciels) consacrés au design éditorial, graphique et typographique.

La partie interactive se focalisera sur la modélisation et la conception d'une narration interactive. Différents outils méthodologiques et logiciels seront présentés à cette fin. Notamment, des notions basiques de programmation seront abordées.

**HN – 3HUMN4 – UE TRANSVERSALE 1****Y3HANG5 – Anglais – 5****25h TD****Responsable de l'EC :** Caroline Ehrhart, caroline.ehrhart@unicaen.fr**Programme**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants en langue anglaise à travers l'étude de textes de théâtre et de leur ancrage dans les mythologies grecque et romaine. À travers le théâtre, les étudiants pourront faire progresser leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite, évaluées en contrôle continu.

**Y3HUN42 – Lettres – Expression journalistique – 2****25h TD****Responsable de l'EC :** Marylène Carre, marylene.carre@unicaen.fr**Programme**

Il s'agira de rédiger des articles, enquêtes et dossiers sur des thématiques choisies qui seront publiés sur le site grand-format.net. Chaque séance sera consacrée à la production d'un type d'article (interview, témoignage, portrait, reportage, module audio ou vidéo...) avec un apport théorique, des exercices et une mise en pratique.

**HN – 3HUMN5 – UE PERSONNALISATION 1 (1 UE AU CHOIX)****3HUMN51 – PERSONNALISATION LETTRES****Y3LE31 – Littérature comparée 1****Y3LE32 – Littérature et arts 2**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

**3HUMN52 – PERSONNALISATION SCIENCES DU LANGAGE****Y3SLLIN – Linguistique de corpus****Y3SLPOE – Linguistique et poétique**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Sciences du Langage.

## HN – 3HUM5F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

Les enseignements facultatifs sont accessibles seulement si le nombre de places dans les cours prévus est suffisant.

### **3HUM5LV2 – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 5**

(Cours sous réserve d'un nombre suffisant de participants pour l'ouverture d'un groupe)

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte LI121, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Cet enseignement est dispensé par le Carré international, à la MLI. L'étudiant qui s'engage à suivre les 20h de cours au semestre 1 s'engage à suivre les 20h suivantes au semestre 2 (3HUM10LV).

Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance.

Les cours s'adressent également aux débutants.

Sont proposés des cours d'arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc.

Les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

### **Y5HSOCU – Histoire sociale et culturelle à l'époque moderne 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>**

### **Y5SOCUCO – Sociétés et culture de la période contemporaine**

### **Y5HANT – Histoire antique**

### **Y5HMED – Histoire médiévale**

Concernant les 4 enseignements d'histoire ci-dessus, voir les descriptifs dans le guide des études d'Histoire.

### **Y3HLAT11 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 5**

### **Y3HGR21 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 5**

### **Y3HLAT12 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 5**

### **Y3HGR22 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 5**

Concernant les 4 enseignements de langues anciennes ci-dessus, voir le descriptif des cours dans les pages de ce guide consacrées au Parcours Humanités classiques.

### **Y3SO51 – Études sur le genre 1**

Voir le descriptif dans le guide des études de Sociologie.

---

## HUMANITÉS NUMÉRIQUES – L3 – SEMESTRE 6 (3HUMANS6)

### HN – 3HUMN6 – UE DISCIPLINAIRE 1

#### **Y3HNGR6 – Grec – Langue et textes – 6 (au choix avec Y3HNLA6)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC de grec au semestre précédent.**

**Responsable de l'EC :** Nicolas Andrulli, nicolas.andrulli@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement s'inscrit dans la continuité des cours Y3HNGR5 du S5. L'apprentissage de la morphologie et de la syntaxe grecques se termine ce semestre à travers la traduction de différents extraits de textes d'auteurs anciens.

#### **Y3HNLA6 – Latin – Langue et textes – 6 (au choix avec Y3HNGR6)**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC de latin au semestre précédent.**

**Responsable de l'EC :** Olivier Magdelaine, olivier.magdelaine@unicaen.fr

##### **Programme**

Étude de la langue et traduction de textes latins dans la continuité des modules précédents.

#### **Y3HUM81 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 6**

13h CM et 12h TD

**Responsable de l'EC :** Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr

##### **Programme**

*Le théâtre à Rome.* Le cours permettra d'aborder le théâtre à la fois sous sa forme littéraire, en tant que genre associé à la poésie et sous sa forme plus concrète, à travers les représentations. Nous évoquerons les origines du théâtre latin, la naissance de la comédie et l'influence du théâtre grec, avant d'aborder les auteurs et leurs pièces (Plaute et Térence pour la comédie, Sénèque pour la tragédie). La question de la mise en scène, des lieux de représentation et du métier d'acteur fera l'objet de la seconde moitié du cours. Nous étudierons enfin l'héritage du théâtre latin, et notamment son influence sur les thèmes et les personnages de l'époque moderne.

#### **Y3HUN63 – Culture numérique – 6**

24h CM

**Responsables de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr ; Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr ; Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

##### **Programme**

Les conférences consacrées à la culture numérique, dispensées par des spécialistes issus des Humanités et des sciences du numérique, auront pour premier objectif d'amener les étudiants à appréhender de façon critique la manière dont les méthodes numériques peuvent transformer la pratique des Humanités. Au-delà de ce premier objectif, il s'agira plus généralement de montrer aux étudiants l'impact du numérique sur notre société, de les rendre sensibles aux débats que suscite sa généralisation à l'ensemble de nos activités, de leur donner des outils conceptuels pour nourrir leur réflexion sur les pratiques numériques et prendre la distance qui s'impose par rapport aux discours sur les avantages ou les risques qui y sont liés. Les enseignements de culture numérique auront ainsi pour double objectif d'envisager la manière dont le numérique peut être mis au service des Humanités (numérique appliqué aux sciences humaines) d'une part, mais aussi de placer le numérique sous le regard critique des Humanités (sciences humaines appliquées au numérique) d'autre part.

Les conférences sont mutualisées entre les trois niveaux de licence.

**HN – 3HUMN7 – UE DISCIPLINAIRE 2 (1 UE AU CHOIX)****CHOIX 1 – HISTOIRE CONTEMPORAINE****Y6HCON – Histoire contemporaine**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

**CHOIX 2 – HISTOIRE MODERNE****Y6HMOD – Histoire moderne**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

**CHOIX 3 – APPROFONDISSEMENT HISTORIQUE (2 EC PARMIS LA LISTE)****Y6ARGAU – Archéologie de la Gaule romaine****Y6CUMED – Cultures, pouvoirs et sociétés des mondes médiévaux 2****Y6CUSOA1 – Culture et sociétés des mondes anciens 1****Y6CUSOA2 – Culture et sociétés des mondes anciens 2****Y6ECMED – Économies, sociétés et pouvoirs des mondes médiévaux 2****Y6PORUAR – Population et mondes ruraux (15<sup>e</sup>-19<sup>e</sup>) – Archives****Y6PORUFO – Population et mondes ruraux (15<sup>e</sup>-19<sup>e</sup>) – Fondamentale****Y6SCMOD1 – Sociétés et civilisations modernes et contemporaines 1****Y6SCMOD2 – Sociétés et civilisations modernes et contemporaines 2**

Pour consulter les descriptifs des enseignements, se référer au guide des études d'Histoire.

**HN – 3HUMN8 – UE DISCIPLINAIRE 3****Y3HUN81 – Informatique – Ingénierie des connaissances**

18 TD

**Responsable de l'EC :** Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr

**Programme**

On s'intéressera ici aux principes et aux méthodes pour la modélisation, la représentation et l'exploitation des connaissances d'un domaine. On s'appuiera pour cela sur des technologies issues notamment du Web sémantique (RDF, OWL, SPARQL...) pour la représentation de ressources terminologiques et ontologiques visant à clarifier les articulations entre les concepts propres à des disciplines qu'on choisira préférentiellement parmi les SHS. On montrera comment de telles ressources peuvent être conçues et décrites, comment elles peuvent être implantées et peuplées, comment elles peuvent être interrogées par un humain ou un agent logiciel et comment elles peuvent supporter un raisonnement automatisé.

### **Y3HUN82 – Informatique – Programmation**

24 TD

**Responsable de l'EC :** Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

#### **Programme**

L'objectif de cet enseignement est d'introduire les notions de programmation et d'algorithmique et d'en montrer l'importance pour l'automatisation efficace de tâches liées à la préparation et aux traitements des données. Pour rester au plus près des autres enseignements de la formation dans la présentation des structures de données, des structures de contrôle, des différents paradigmes de programmation et de certains principes importants de l'ingénierie logicielle, les exemples choisis seront principalement centrés sur la manipulation de données structurées et semi-structurées telles qu'issues de travaux en SHS. On s'appuiera sur un environnement de développement reposant sur le langage Python et sur différentes bibliothèques dédiées à la manipulation des données XML, à l'exploitation de bases de données relationnelles ou au traitement de données textuelles. Il ne s'agira évidemment pas ici d'acquérir des compétences approfondies en ingénierie logicielle, mais plutôt d'en acquérir une compréhension suffisamment claire pour permettre des interactions efficaces avec les spécialistes des sciences du numérique et des données.

### **Y3HUN83 – Informatique – Projet – 3**

6h TD et réunions ponctuelles avec les encadrants de projet

**Responsable de l'EC :** Justine Reynaud, justine.reynaud@unicaen.fr

#### **Programme**

Le projet tutoré visera la mise en œuvre de compétences acquises pendant l'ensemble de trois années de la Licence. Contrairement aux projets des deux années précédentes, qui reposaient sur des exemples réalistes, mais souvent simplifiés et abordés par l'ensemble de la promotion, le projet de chaque étudiant portera ici sur un problème différent réellement rencontré dans le cadre de travaux de recherche ou d'ingénierie en SHS et supposera la mise en œuvre de méthodes numériques de représentation et d'exploitation des données. Encadrés individuellement par des chercheurs ou des ingénieurs en SHS, les étudiants devront mobiliser les compétences acquises dans la formation pour proposer des solutions numériques à des problèmes issus des SHS. Quelques séances collectives compléteront cet enseignement, pour présenter aux étudiants des outils de modélisation et de gestion de projet qui leur permettront de rendre compte à la fois des problèmes traités et des solutions proposées.

## **HN – 3HUMN9 – UE TRANSVERSALE 2**

### **Y3HANG6 – Anglais – 6**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Caroline Ehrhart, caroline.ehrhart@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants en langue anglaise à travers l'étude de films inspirés de mythes et de personnages historiques de la Rome et de la Grèce antiques. À travers le cinéma, les étudiants pourront faire progresser leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite, évaluées en contrôle continu.

### **Y3LE92 – Méthodologie universitaire : argumentation, synthèse**

24h TD

**Responsable de l'EC :** à préciser à la rentrée

#### **Programme**

Cet enseignement vise à préparer les étudiants à la pratique du résumé et de la note de synthèse. La maîtrise des compétences d'argumentation, de synthèse et de rédaction mises en jeu par ces exercices est indispensable pour préparer des concours de différentes natures, comme pour rédiger un travail de longue haleine.

**HN – 3HUMN10 – UE PERSONNALISATION 2 (1 UE AU CHOIX)****3HUMN101 – PERSONNALISATION LETTRES****Y3LE71 – Histoire culturelle 2**

Voir le descriptif dans le guide des études de Lettres.

**Y3SLSEMI – Sémiotique**

Voir le descriptif dans le guide des études de Sciences du Langage.

**3HUMN102 – PERSONNALISATION HISTOIRE (2 EC PARMIS LA LISTE)****Y6ARGAU – Archéologie de la Gaule romaine****Y6CUMED – Cultures, pouvoirs et sociétés des mondes médiévaux 2****Y6CUSOA1 – Culture et sociétés des mondes anciens 1****Y6CUSOA2 – Culture et sociétés des mondes anciens 2****Y6ECMED – Economies, sociétés et pouvoirs des mondes médiévaux 2****Y6PORUAR – Population et mondes ruraux (15<sup>e</sup>-19<sup>e</sup>) – Archives****Y6PORUFO – Population et mondes ruraux (15<sup>e</sup>-19<sup>e</sup>) – Fondamentale****Y6SCMOD1 – Sociétés et civilisations modernes et contemporaines 1****Y6SCMOD2 – Sociétés et civilisations modernes et contemporaines 2**

Pour consulter les descriptifs, se référer au guide des études d'Histoire

**HN – 3HUM10F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS****3HUM10LV – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 6**

Responsable de l'EC : Raphaël Bordas, bât. I, porte LI122, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Voir le descriptif 3HUM5LV2.

Au deuxième semestre, les cours ont lieu du 13 janvier au 04 avril 2025 et l'évaluation écrite, un jeudi du mois d'avril 2025, de 18h15 à 19h15. L'évaluation du second semestre aura lieu le 29 avril (18h15 à 19h15).

**Y3HLAT61 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 6****Y3HGR71 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 6****Y3HLAT62 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 6****Y3HGR72 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 6**

Concernant les 4 enseignements de langues anciennes ci-dessus, voir le descriptif des cours dans les pages de ce guide consacrées au Parcours Humanités classiques.



**Y3SO101 – Études sur le genre 2**

Voir le descriptif dans le guide des études de Sociologie.

**STAFAC6 – Stage facultatif**

Pour tout renseignement relatif à l'UE de stage, voir : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/stage-et-emplois/stage-facultatif/>

**EGEC6 – Engagement étudiant**

Voir le descriptif sur le site de l'UFR HSS.

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### PARCOURS HUMANITÉS CLASSIQUES

À chaque semestre, à chaque UE, à chaque EC correspondent un code et un intitulé.

La liste des enseignements de chaque niveau de la licence Humanités est donnée ci-dessous en fonction des semestres et des UE.

## HUMANITÉS CLASSIQUES · LICENCE 1

### HUMANITÉS CLASSIQUES – L1 – SEMESTRE 1 (1HUMACS1)

#### HC – 1HUM1 – UE DISCIPLINAIRE 1

##### **Y1HLAT11 – Latin - Langue et textes – Spécialistes – A – 1**

25h TD

**Responsables de l'EC :** TD1 : Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr ; TD2 : Aurélie Labatut, aurelie.labatut@unicaen.fr  
*Les étudiants du parcours HC suivent le TD1*

##### **Programme**

Ce cours est ouvert aux étudiants n'ayant jamais étudié le latin comme à ceux qui ont suivi un cursus de latin dans l'enseignement secondaire. Il constitue le premier volet d'une initiation progressive à la pratique du latin. Au terme du parcours, l'étudiant aura découvert le système de la langue latine dans son ensemble (morphologie, syntaxe et lexique) et aura appris à lire en langue originale des textes simples. Fiches de cours et exercices seront distribués lors des séances de TD, mais les étudiants devront, à moyen terme, se procurer une grammaire et un dictionnaire.

##### **Y1HLAT12 – Latin - Langue et textes – Spécialistes – B – 1**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr

##### **Programme**

En complément du module A, ce cours proposera un approfondissement en traduction (méthode de la version latine) et littérature, ainsi qu'une heure de civilisation romaine, qui permettra d'aborder les fondements institutionnels et l'organisation de la cité.

#### HC – 1HUM2 – UE DISCIPLINAIRE 2

##### **Y1HGR22 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 1**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

##### **Programme**

Ce cours est le premier volet (Spécialité A) du cours d'apprentissage de la langue grecque classique. Il s'agit d'un cours d'initiation, ouvert aux grands débutants ainsi qu'aux étudiants ayant déjà étudié le grec qui se poursuit sur les six semestres de la Licence. Ce cours a pour but de permettre aux étudiants de se familiariser suffisamment avec la langue grecque pour pouvoir se repérer dans les textes et lire les auteurs antiques dans leur langue originale. À la fin du cursus (S6), l'apprentissage de la langue sera complet. Au premier semestre, après l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, le cours se poursuit par

l'étude de la morphologie et de la syntaxe et conjointement par des exercices de traduction. Un travail sur l'héritage du grec dans notre vocabulaire sera mené régulièrement.

Des fiches de cours et d'exercices ainsi qu'un lexique intitulés *Ta kala Memento*, *Ta kala Lire et Traduire* et *Ta kala Lexique* seront fournis à la rentrée ainsi que des références bibliographiques.

### **Y1HGR23 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 1**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

#### **Programme**

Ce cours est le deuxième volet (Spécialité B) qui complète le cours d'apprentissage de la langue grecque classique (voir Spécialité A). Les mêmes fascicules *Ta kala* seront utilisés tout le long de ce deuxième semestre.

## HC – 1HUM3 – UE DISCIPLINAIRE 3

### **Y1HUM31 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 1**

25h TD

**Responsables de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr ; Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

#### **Programme**

Le cours est consacré à l'étude du mythe en Grèce ancienne. Il comporte deux parties. Dans l'une, le but sera d'étudier la fonction du mythe dans la pensée de Platon. Nous nous interrogerons sur la place et le statut du discours mythique chez le philosophe ; nous verrons que par-delà les différentes critiques qu'il peut formuler contre les mythes traditionnels, Platon utilise souvent le mythe dans son discours philosophique, comme un complément du discours rationnel. Nous étudierons quelques exemples de ces différentes utilisations du mythe (*Protagoras*, *République*, *Lois...*). La lecture de l'ouvrage de J.-F. Pradeau (2004), *Les mythes de Platon*, Paris, Flammarion (GF) sera très utile en préparation à cette partie du cours. Dans l'autre, le but sera d'essayer de définir ce que sont les mythes et la mythologie grecs en prenant appui sur l'analyse des mythes que nous rencontrons dans la littérature grecque, par exemple le mythe de Prométhée ou celui de Pandore dans l'œuvre d'Hésiode (*Théogonie*, *Les Travaux et les Jours*), les mythes faisant intervenir Héra et Héraclès ou Œdipe, et de voir quelles interprétations ont pu en être données. Pour se préparer à cette partie du cours, voici deux lectures utiles : B. Deforge (1990), *Le commencement est un dieu. Un itinéraire mythologique*, Paris, Les belles lettres (Vérité des mythes). S. Saïd (2008) *Approches de la mythologie grecque. Lectures anciennes et modernes*, Paris, Les Belles Lettres. Une bibliographie sera donnée au premier cours.

### **Y1HUM32 – Grec/Latin – Culture antique et biblique**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr

#### **Programme**

Le cours du S1 sera consacré à la culture biblique. Ce cours se propose d'aborder plusieurs des grands thèmes de l'Ancien Testament à travers la littérature et les arts figurés : après une présentation de la Bible, nous aborderons les passages les plus emblématiques de la Genèse et de l'Exode, à travers une lecture du texte biblique et de ses échos : sources communes avec la littérature antique, héritage biblique dans l'art et la littérature européens. Il sera demandé de posséder au minimum une Bible de poche.

## HC – 1HUM4 – UE TRANSVERSALE 1

### **Y1HANG1 – Anglais - 1**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Vincent Évrard, vincent.evrard@unicaen.fr

**Programme**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques et des études d'œuvres cinématographiques ou télévisuelles. Les étudiants pourront également mettre à niveau leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

**Bibliographie**

Sylvie Persec, *Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2)*, Paris, Ophrys, 2006.  
Ouvrages de référence à consulter : Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM, Pearson.  
Harrap's Shorter anglais-français/français-anglais 2016 de Collectif.

**Attention** : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'une note d'exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignant responsable de l'EC.

**Y1HUM41 – Lettres – Mots et choses de la grammaire****10h TD****Responsable de l'EC** : Simon Lanot, [simon.lanot@unicaen.fr](mailto:simon.lanot@unicaen.fr)**Programme**

Ce cours a pour objectif de donner des outils et des méthodes pour maîtriser et analyser l'expression écrite. L'accent sera mis sur la syntaxe pour apprendre à analyser et manipuler des structures grammaticales de la phrase complexe. Les étudiants suivront la formation Écrite+ et seront tenus de passer la certification.

**Y1HUN31 – Informatique – Traitement de texte – 1****12h TD****Responsable de l'EC** : Antoine Widlöcher, [antoine.widlocher@unicaen.fr](mailto:antoine.widlocher@unicaen.fr)**Programme**

L'objectif de cet enseignement est d'introduire certaines notions importantes de l'ingénierie documentaire et de l'ingénierie éditoriale dans l'environnement familier et relativement simple d'accès que constituent les applications dites de traitement de texte. Il s'agira notamment de mettre en évidence la distinction fondamentale entre structuration et mise en forme et de montrer comment la structuration permet l'adjonction d'information aux données textuelles. Une place importante sera accordée au traitement de documents longs, dont la prise en charge impose le respect des bonnes pratiques. On s'attardera également sur la mise en évidence des limitations critiques qui résultent du non-respect de ces bonnes pratiques.

**Y1HUN33 – Informatique – Recherche documentaire – A****4h TD****Responsables de l'EC** : Roland Le Montréer, [roland.lemontreer@unicaen.fr](mailto:roland.lemontreer@unicaen.fr) ; Jean-Michel de Lastens, [jean-michel.maffredelastens@unicaen.fr](mailto:jean-michel.maffredelastens@unicaen.fr)**Programme**

Dans cet EC, vous découvrirez les problématiques liées à la recherche d'information et acquerez des compétences pour trier et hiérarchiser les documents. Vous découvrirez les ressources et les services de la bibliothèque universitaire (BU) et apprendrez notamment à explorer le catalogue de la BU pour trouver, localiser des documents et y accéder. Une visite de la bibliothèque universitaire Pierre Sineux (Droit-Lettres), axée sur ses ressources patrimoniales, ainsi que des bibliothèques Pierre Barbéris (UFR HSS) et Madeleine Deries (Histoire) complètera cette formation.

## HC – 1HUM5 – UE PERSONNALISATION 1 (1 UE AU CHOIX)

### 1HUM51 – PERSONNALISATION LETTRES

#### **Y1LE11 – Histoire du roman et des genres narratifs (12h CM, ECTS 2)**

#### **Y1LE12 – Analyse de textes (24h TD, ECTS 3)**

#### **Y1LE13 – Compléments culturels (12h TD, ECTS 1)**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

### 1HUM52 – PERSONNALISATION LETTRES

#### **Y1LE21 – Histoire du théâtre et des genres dramatiques (12h CM, ECTS 2)**

#### **Y1LE22 – Analyse de textes 2 (24h TD, ECTS 3)**

#### **Y1LE23 – Compléments culturels 2 (12h TD, ECTS 1)**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

### 1HUM53 – PERSONNALISATION PHILOSOPHIE

#### **Y1PH21 – Philosophie antique ou moderne 1**

Voir le descriptif dans le guide des études de Philosophie : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

### 1HUM54 – PERSONNALISATION HISTOIRE

#### **Y1DHMOD – Initiation à la dissertation en histoire moderne**

#### **Y1HMOD – Histoire moderne CM**

Voir les descriptifs dans le guide des études d'Histoire : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

## HC – 1HUM5F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

### **1HUM5LV2 – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 1**

(Cours sous réserve d'un nombre suffisant de participants pour l'ouverture d'un groupe)

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte LI121, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Cet enseignement est dispensé par le Carré international, à la MLI. L'étudiant qui s'engage à suivre les 20h de cours au semestre 1 s'engage à suivre les 20h suivantes au semestre 2 (1HUM10LV).

Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance.

Les cours s'adressent également aux débutants.

Sont proposés des cours d'arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc.

Les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

**1HUM51 – Personnalisation Lettres**

**1HUM52 – Personnalisation Lettres**

**1HUM53 – Personnalisation Philosophie**

**1HUM54 – Personnalisation Histoire**

---

## HUMANITÉS CLASSIQUES – L1 – SEMESTRE 2 (1HUMACS2)

### HC – 1HUM6 – UE DISCIPLINAIRE 1

#### **Y1HLAT61 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 2**

25h TD

**Le cours est ouvert seulement aux étudiants ayant suivi l'EC Y1HLAT11 au semestre 1.**

**Responsables de l'EC :** TD1 : Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr ; TD2 : Aurélie Labatut, aurelie.labatut@unicaen.fr

*Les étudiants du parcours HC suivent le TD1*

#### **Programme**

Initiation à la langue latine 2. Cet enseignement prend la suite de l'enseignement de S1, Y1HLAT11 selon les mêmes objectifs et principes. Il constitue le deuxième volet d'un cycle qui se poursuivra sur les deux semestres de L2. Fiches de cours et exercices seront distribués lors des séances de TD.

#### **Y1HLAT62 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 2**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Antoine Foucher, antoine.foucher@unicaen.fr

#### **Programme**

Suite de la formation entreprise avec le module B du S1. Au cours du second semestre, le cours de civilisation sera consacré aux différents aspects de la vie quotidienne du Romain, aux spectacles et à la religion.

### HC – 1HUM7 – UE DISCIPLINAIRE 2

#### **Y1HGR71 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 2**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Giulia d'Alessandro, giulia.dalessandro@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement (volet Spécialité A) s'inscrit dans la continuité du cours (Spécialité A + B) du premier semestre. Des fiches de cours et d'exercices seront fournies au premier cours du semestre. Les fascicules *Ta kala 2* seront distribués au début du semestre (*Memento 2, Lire et traduire 2*).

#### **Y1HGR72 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 2**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Giulia d'Alessandro, giulia.dalessandro@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement (volet Spécialité A) s'inscrit dans la continuité du cours (Spécialité A + B) du premier semestre. Des fiches de cours et d'exercices seront fournies au premier cours du semestre. Les fascicules *Ta kala 2* seront distribués au début du semestre (*Memento 2, Lire et traduire 2*).

### HC – 1HUM8 – UE DISCIPLINAIRE 3

#### **Y1HUM81 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 2**

25h CM

**Responsable de l'EC :** Marie-Agnès Avenel, marie-agnes.avenel@unicaen.fr

**Programme**

Dans le prolongement du cours de S1, on étudiera quelques mythes repris aux Grecs et adaptés par les auteurs latins à l'époque antique puis au Moyen Âge. On s'intéressera au mythe des âges de l'humanité et au mythe de fondation de Rome. On étudiera les formes de réappropriation des mythes selon le contexte d'écriture aux époques antiques et médiévales. On verra comment la composition de ces récits témoigne de la lecture qu'avaient les Anciens et les hommes du Moyen Âge de leur propre identité collective. Mais l'étude de ces récits permettra d'aborder d'autres questions qui ne cessent de nous préoccuper aujourd'hui, comme les liens entre littérature et pouvoir ou histoire et mémoire. On s'appuiera sur quelques textes fondateurs de la littérature latine (qu'on lira en traduction), à commencer par des extraits des œuvres d'Ovide, Virgile et Tite-Live ou ses abrégés ; pour le Moyen Âge, on étudiera essentiellement la reprise du mythe troyen à travers les récits d'origine des peuples : Frédégaire, le *Liber Historiae Francorum*, Grégoire de Tours.

**Y1HUM82 – Grec/Latin – Culture antique et biblique – 2****25h CM****Responsable de l'EC :** Antoine Foucher, antoine.foucher@unicaen.fr**Programme**

La femme à Rome. Associant les approches sociologiques, littéraires et historiques, le cours s'intéressera successivement à la place de la femme dans la société romaine, puis à sa place dans la littérature latine et en particulier dans l'épique, enfin au rôle politique des femmes, notamment sous l'Empire. Une bibliographie sera distribuée au début du cours.

**HC – 1HUM9 – UE TRANSVERSALE 2****Y1HANG2 – Anglais - 2****25h TD****Responsable de l'EC :** Vincent Évrard, vincent.evrard@unicaen.fr**Programme**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants à travers une étude de la culture populaire britannique et des faits de civilisation des pays anglophones. Les supports incluent des textes journalistiques et des études d'œuvres cinématographiques ou télévisuelles. Les étudiants pourront également mettre à niveau leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite.

**Bibliographie**

Sylvie Persec, *Petite grammaire anglaise : De l'écrit et de l'oral, Niveau intermédiaire (de B1 à B2)*, Paris, Ophrys, 2006.

Ouvrages de référence à consulter : Dictionnaire Unilingue : *Longman Dictionary of Contemporary English* + DVD ROM, Pearson. Harrap's Shorter anglais-français/français-anglais 2016 de Collectif.

**Attention** : les étudiants dispensés d'assiduité doivent obligatoirement obtenir une note de contrôle continu, ainsi qu'une note d'exposé oral. Il leur faut donc, dès le début du semestre, prendre contact avec l'enseignant responsable de l'EC.

**Y1HUN92 – Lettres – Argumentation****14h TD****Responsable de l'EC :** Brigitte Gauvin, brigitte.gauvin@unicaen.fr**Programme**

L'argumentation : l'organisation du plan, l'introduction, la conclusion, les transitions, le paragraphe argumentatif.

**Y1HUN93 – PPE****12h TD****Responsable de l'EC :** Brigitte Gauvin, brigitte.gauvin@unicaen.fr



**Programme**

Ce cours a pour objectif d'amener l'étudiant à réfléchir à son projet personnel et professionnel et de l'initier à la recherche autour de son projet. Les séances sont pour moitié assurées par des professionnels, qui font un exposé sur leur propre activité professionnelle. Les autres séances donnent des outils méthodologiques pour mener la réflexion et la recherche.

**HC – 1HUM10 – UE PERSONNALISATION 2 (1 UE AU CHOIX)****1HUM101 – PERSONNALISATION LETTRES****Y1LE61 – Histoire du roman et des genres narratifs 3 (12h CM, ECTS 2)****Y1LE62 – Analyse de textes 3 (24h TD, ECTS 3)****Y1LE63 – Compléments culturels 3 (12h TD, ECTS 1)**

Voir les descriptifs des cours dans le guide des études de Lettres : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

**1HUM102 – PERSONNALISATION LETTRES****Y1LE71 – Histoire des genres poétiques (12h CM, ECTS 2)****Y1LE72 – Analyse de textes 4 (24h TD, ECTS 3)****Y1LE73 – Compléments culturels 4 (12h TD, ECTS 1)**

Voir les descriptifs des cours dans le guide des études de Lettres : vous y trouverez la thématique des cours, les ouvrages au programme et des indications bibliographiques.

**1HUM103 – PERSONNALISATION PHILOSOPHIE****Y1PH71 – Philosophie antique 2**

Voir le descriptif dans le guide des études de Philosophie.

**1HUM104 – PERSONNALISATION HISTOIRE****Y2DHANT – Initiation à la dissertation en histoire antique****Y2HANT – Histoire antique CM**

Voir les descriptifs dans le guide des études d'Histoire.

**HC – 1HUM10F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS****1HUM10LV – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 2**

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte LI121, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Voir le descriptif 1HUM5LV2.

Au deuxième semestre, les cours ont lieu du 13 janvier au 04 avril 2025 et l'évaluation écrite, un jeudi du mois d'avril 2025, de 18h15 à 19h15. L'évaluation du second semestre aura lieu le 29 avril (18h15 à 19h15).

**1HUM101 – Personnalisation Lettres**

**1HUM102 – Personnalisation Lettres**

**1HUM103 – Personnalisation Philosophie**

**1HUM104 – Personnalisation Histoire**

## HUMANITÉS CLASSIQUES · LICENCE 2

### HUMANITÉS CLASSIQUES – L2 – SEMESTRE 3 (2HUMACS3)

#### HC – 2HUM1 – UE DISCIPLINAIRE 1

##### **Y2HLAT11 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 3**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Marie-Agnès Avenel, marie-agnes.avenel@unicaen.fr

##### **Programme**

L'enseignement de langue latine de L2 vise à approfondir et développer les apprentissages reçus en L1. Le but est d'acquérir le vocabulaire de base et de maîtriser les notions de morphologie et de syntaxe essentielles pour être en mesure de lire et de comprendre des textes simples puis de plus en plus complexes. Des exercices de pratique grammaticale et des textes simples seront fournis en cours.

##### **Y2HLAT12 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 3**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Marie-Agnès Avenel, marie-agnes.avenel@unicaen.fr

##### **Programme**

Les deux heures seront divisées en deux activités différentes. On lira et traduira, durant la première heure, des extraits du *De viris illustribus* de Lhomond en appui des apprentissages vus en Y2HLAT11. Les extraits seront donnés en cours. La seconde heure sera consacrée à une initiation à la linguistique latine : histoire de la langue latine au sein des langues indo-européennes, éléments de phonétique et de morphologie historiques du latin.

#### HC – 2HUM2 – UE DISCIPLINAIRE 2

##### **Y2HGR21 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 3**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement (volet Spécialité A) s'inscrit dans la continuité du cours pour spécialistes de L1. Des fiches de cours et d'exercices seront fournies au premier cours du semestre. Les fascicules *Ta kala* seront distribués au début du semestre.

##### **Y2HGR22 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 3**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement (volet Spécialité B) complète le volet spécialité A et s'inscrit dans la continuité du cours pour spécialistes de L1.

## HC – 2HUM3 – UE DISCIPLINAIRE 3 (2 EC DONT 1 AU CHOIX)

### **Y2HUM31 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 3**

13h CM et 12h TD

**Responsable de l'EC :** Brigitte Gauvin, [brigitte.gauvin@unicaen.fr](mailto:brigitte.gauvin@unicaen.fr)

#### **Programme**

Le cours portera sur L'*Enéide* de Virgile et sur l'influence qu'elle a eue sur la littérature occidentale, notamment à travers les thématiques de l'héroïsme épique, du monde infernal et de l'amour. On s'appuiera sur des textes extraits d'œuvres antiques et modernes, sur les adaptations de l'œuvre, sur les beaux-arts et sur l'opéra.

## **HISTOIRE (1des 2 EC AU CHOIX)**

### **Y3HBM1 – Histoire du bassin Méditerranéen 1**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### **Y3HBM2 – Histoire du bassin Méditerranéen 2**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

## HC – 2HUM4 – UE TRANSVERSALE 1

### **Y2HANG3 – Anglais – 3**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Bertrand Quesnot, [bertrand.quesnot@unicaen.fr](mailto:bertrand.quesnot@unicaen.fr)

#### **Programme**

Cet enseignement vise à améliorer la capacité des étudiants à communiquer en anglais, en particulier à travers différentes thématiques liées aux humanités numériques. Nous nous intéressons à l'évolution du numérique et à son impact sur nos sociétés, à la littérature digitale (e-lit) et nous aborderons également des questions de civilisation britannique et irlandaise. Les étudiants seront évalués en contrôle continu (activités écrites et orales).

#### **Bibliographie**

Les indications seront fournies à la rentrée.

### **Y2HUN32 – Informatique – Recherche documentaire – C**

12h TD

**Responsable de l'EC :** Justine Reynaud, [justine.reynaud@unicaen.fr](mailto:justine.reynaud@unicaen.fr)

#### **Programme**

Lors des premières séances, les étudiants apprendront à maîtriser l'ensemble des fonctionnalités du logiciel de gestion des références bibliographiques Zotero, depuis le recueil des notices jusqu'à la production d'une bibliographie sur un sujet validé par les enseignants. Parallèlement, ils approfondiront leur connaissance de l'environnement documentaire en abordant des catalogues et bases de données bibliographiques. Le cours abordera ensuite les problématiques et principes de l'*open access* et des archives ouvertes. L'illustration de ce mouvement du libre accès s'effectuera entre autres à travers l'exploration de HAL, TEL, DUMAS. Dans ce cadre seront évoqués la propriété intellectuelle et les droits d'auteur, les licences *creative commons*, l'utilisation et la citation des sources dans le cadre d'un travail universitaire. Enfin, nous envisagerons la manière dont les informations bibliographiques peuvent être exploitées efficacement lors de la rédaction d'un document devant y faire référence.

**Y2HUN42 – Méthodologie – Logique, rhétorique, dialectique**

13h TD

Responsable de l'EC : Antoine Widlöcher, antoine.widlocher@unicaen.fr

**Programme**

L'objectif de cet enseignement est de mettre en lumière certains éléments de méthode essentiels à l'argumentation et à la mise en valeur de cette argumentation, en précisant notamment les rapports parfois complexes qu'entretiennent logique, rhétorique et dialectique. Ces disciplines seront situées dans le temps long, pour éclairer les notions théoriques les plus importantes et des exercices appliqués seront proposés, souvent inspirés des méthodes anciennes de formation à l'art oratoire. Des conséquences pratiques à en tirer pour l'élaboration des productions écrites en contexte académique seront présentées, en insistant notamment sur la nécessité de considérer chaque production écrite dans ce contexte comme une contribution à la construction collective du savoir.

En parallèle, les étudiants suivront la formation à Écrit+ et seront tenus de passer la certification.

**HC – 2HUM5 – UE PERSONNALISATION / PRÉ-PROFESSIONNALISATION  
(1 UE AU CHOIX)****2HUM51 – PERSONNALISATION LETTRES****Y2LE11 – Littérature française séculaire 1****Y2LE13 – Stylistique 1**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

**2HUM52 – PERSONNALISATION PHILOSOPHIE****Y2PH31 – Esthétique & philosophie de l'art**

Voir le descriptif dans le guide des études de Philosophie.

**2HUM53 – PERSONNALISATION HISTOIRE****Y3HANT – Histoire antique**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

**2HUM54 – PERSONNALISATION HISTOIRE****Y3HMED – Histoire médiévale**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

**2HUM55 – PRÉ-PROFESSIONNALISATION 1****Y2LE51 – Renforcement disciplinaire****2LETT51 – Préprofessionnalisation enseignant en français**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

## HC – 2HUM5F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

### **2HUM5LV2 – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 3**

(Cours sous réserve d'un nombre suffisant de participants pour l'ouverture d'un groupe)

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte LI121, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Cet enseignement est dispensé par le Carré international, à la MLI. L'étudiant qui s'engage à suivre les 20h de cours au semestre 1 s'engage à suivre les 20h suivantes au semestre 2 (2HUM10LV).

Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance.

Les cours s'adressent également aux débutants.

Sont proposés des cours d'arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc.

Les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

### **2HUM51 – Personnalisation Lettres**

### **2HUM52 – Personnalisation Philosophie**

### **2HUM53 – Personnalisation Histoire**

### **2HUM54 – Personnalisation Histoire**

---

## HUMANITÉS CLASSIQUES – L2 – SEMESTRE 4 (2HUMACS4)

### HC – 2HUM6 – UE DISCIPLINAIRE 1

#### **Y2HLAT61 – Latin - Langue et textes – Spécialistes – A – 4**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Antoine Foucher, antoine.foucher@unicaen.fr

##### **Programme**

Grammaire et version.

#### **Y2HLAT62 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 4**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Antoine Foucher, antoine.foucher@unicaen.fr

##### **Programme**

Une heure est consacrée au thème latin, une seconde à un auteur (poésie, extraits de Tibulle, documents donnés en cours).

### HC – 2HUM7 – UE DISCIPLINAIRE 2

#### **Y2HGR71 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 4**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Giulia d'Alessandro, giulia.dalessandro@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement (volet Spécialité A) s'inscrit dans la continuité du cours (Spécialité A + B) du semestre 3. Des nouvelles fiches de cours et d'exercices seront fournies au premier cours du semestre. Les fascicules *Ta kala 3* distribués au début du semestre (*Memento 3, Lire et traduire 3*) seront toujours utilisés.

#### **Y2HGR72 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 4**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Giulia d'Alessandro, giulia.dalessandro@unicaen.fr

##### **Programme**

Cet enseignement (volet Spécialité B) s'inscrit dans la continuité du cours (Spécialité A + B) du semestre 3. Des nouvelles fiches de cours et d'exercices seront fournies au premier cours du semestre. Les fascicules *Ta kala 3* distribués au début du semestre (*Memento 3, Lire et traduire 3*) seront toujours utilisés.

### HC – 2HUM8 – UE DISCIPLINAIRE 3 (2 EC DONT 1 AU CHOIX)

#### **Y2HUM81 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 4**

13h CM et 12h TD

**Responsable de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr

##### **Programme**

Le cours sera consacré d'une part aux conditions de représentation du théâtre à Athènes et à la tragédie grecque à l'époque classique : quelles sont les conditions de représentation ? Quels liens entre théâtre et cité ? De quels sujets traitent les tragédies grecques ? Quelles sont les caractéristiques du genre et du héros tragique ? Quel est le rôle de l'hybris ? Comment représenter la mort sur scène ? Ces questions seront abordées à travers l'étude d'extraits de pièces d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Il est conseillé de lire le plus grand nombre possible de tragédies grecques antiques (pour commencer, *Les Perses* d'Eschyle,

*Œdipe-Roi* de Sophocle, *Médée* d'Euripide), par exemple, dans l'édition suivante (qui comporte une introduction très utile) : B. Deforge, F. Jouan, *Les Tragiques grecs*, 2 vol., Paris, Robert Laffont (Bouquins), 2001. D'autre part, à travers la lecture d'extraits de différentes comédies d'Aristophane, notamment des *Grenouilles*, le cours abordera le genre de la comédie grecque à l'époque classique et des questions de société abordées par le poète : critique des auteurs tragiques, utopies et dystopies concernant la guerre ou le rôle des femmes dans la cité athénienne notamment (*Lysistrata*, *Les femmes à l'Assemblée*). Les extraits des pièces seront fournis. Pour se préparer, les étudiants pourront lire le texte traduit par P. Thierry dans P. Thierry, *Aristophane*, Paris, 1997, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).

## **HISTOIRE (1des 2 EC AU CHOIX)**

### **Y4ACIV1 – Arts & civilisations des mondes anciens 1**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### **Y4ACIV2 – Arts & civilisations des mondes anciens 2**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

## **HC – 2HUM9 – UE TRANSVERSALE 2**

### **Y2HANG4 – Anglais – 4**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Bertrand.Quesnot, bertrand.quesnot@unicaen.fr

#### **Programme**

Au semestre 4, le cours sera fait dans la continuité de celui du semestre 3 (voir descriptif du semestre 3 : 2HUANG1, Anglais 3).

### **Y2SLDIA – Le français en diachronie**

Voir le descriptif dans le guide des études de Sciences du Langage.

## **HC – 2HUM10 – UE PERSONNALISATION / PRÉ-PROFESSIONNALISATION (1 UE AU CHOIX)**

### **2HUM101 – PERSONNALISATION LETTRES**

#### **Y2LE61 – Littérature française séculaire 3**

#### **Y2LE62 – Stylistique 2**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

### **2HUM102 – PERSONNALISATION PHILOSOPHIE**

#### **Y2PH71 – Philosophie médiévale**

Voir le descriptif dans le guide des études de Philosophie.



## 2HUM103 – PRÉ-PROFESSIONNALISATION 2

### **Y2LE1011 – Renforcement disciplinaire**

### **2LETT101 – Pré-professionnalisation enseignant en français**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

## HC – 2HUM10F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

### **2HUM10LV – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 4**

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte LI122, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Voir le descriptif 2HUM5LV2.

Au deuxième semestre, les cours ont lieu du 13 janvier au 04 avril 2025 et l'évaluation écrite, un jeudi du mois d'avril 2025, de 18h15 à 19h15. L'évaluation du second semestre aura lieu le 29 avril (18h15 à 19h15).

### **2HUM101 – Personnalisation Lettres**

### **2HUM102 – Personnalisation Philosophie**

### **Y4ACIV1 – Arts & civilisations des mondes anciens 1**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### **Y4ACIV2 – Arts & civilisations des mondes anciens 2**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

## HUMANITÉS CLASSIQUES · LICENCE 3

### HUMANITÉS CLASSIQUES – L3 – SEMESTRE 5 (3HUMACS5)

#### HC – 3HUM1 – UE DISCIPLINAIRE 1

##### **Y3HLAT11 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 5**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Antoine Foucher, antoine.foucher@unicaen.fr

##### **Programme**

Langue : grammaire et version.

##### **Y3HLAT12 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 5**

25h TD

**Responsables de l'EC :** Antoine Foucher, antoine.foucher@unicaen.fr

##### **Programme**

Une heure sera consacrée au thème et à l'approfondissement grammatical et une heure à un auteur.

Lire pour la rentrée César, *Guerre civile*, livre 1.

#### HC – 3HUM2 – UE DISCIPLINAIRE 2

##### **Y3HGR21 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 5**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr

##### **Programme**

Le cours traitera sur le plan morphologique du parfait, de l'impératif et des verbes en -μι et sera consacré à la traduction de textes de différents prosateurs et poètes. Des exercices de version improvisée et de thème grammatical permettront aux étudiants de manipuler différentes structures syntaxiques (parataxe, relatives, hypothétiques, négations...).

##### **Y3HGR22 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 5**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr

##### **Programme**

Le cours sera, pour une part, consacré à la langue ionienne et à la langue homérique, à travers la lecture de passages des *Enquêtes* d'Hérodote et des épopées homériques. Les étudiants pourront s'entraîner en lisant les extraits figurant aux pages 129 à 153 du manuel d'A. Lebeau et J. Métayer, *Cours de grec à l'usage des grands commençants* déjà utilisé au S4. Pour l'autre part, dans le cadre du cours d'auteur, les séances seront consacrées à l'étude (traduction et commentaire) du chant 3 de l'*Iliade* d'Homère.

##### **Bibliographie**

Nous étudierons le texte dans l'édition des Belles Lettres, dont plusieurs exemplaires sont disponibles dans les BU Pierre Sineux et Pierre Barberis : Paul Mazon (ed. & trad.) 1937, *Homère, Iliade, Tome I, chants I-VI*, Paris, Les Belles Lettres (CUF) (éd. bilingue). Pour vous familiariser avec le texte du chant 3, vous pouvez consulter d'autres traductions françaises : Louis Bardollet, *Iliade et Odyssée*, Robert Laffont, Bouquins, 1995 ; Philippe Brunet, *Iliade*, Points, 2012 ; Frédéric Mugler, *Iliade*, Actes Sud, Babel (n° 171), 2013.

Pour une introduction à l'*Illiade*, il serait bon de lire l'étude littéraire de l'épopée proposée dans la postface de l'édition de Bardollet ; le « dossier » et la « présentation » de J. Métayer et J.-C. Riedinger, dans la collection GF chez Flammarion (2013) de la traduction de l'*Illiade*, et le petit volume intitulé *Homère* de J. de Romilly sur la question Homérique (PUF, Que sais-je ? n°2218, 1985, 2019<sup>3</sup>). Une bibliographie plus fournie sera distribuée à la rentrée.

## HC – 3HUM3 – UE DISCIPLINAIRE 3

### **Y3HUM31 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 5**

13h CM et 12h TD

Responsable de l'EC : Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

#### **Programme**

*Discours et pouvoir dans la cité*

Le cours est consacré à l'étude du discours rhétorique en Grèce ancienne. Le but du cours est de mettre au jour les modalités et les finalités du discours public antique et son rôle au sein de la cité et en même temps de fournir des outils de réflexion et d'analyse concernant le fonctionnement du discours public contemporain. Le cours se divise en deux parties. Dans un premier temps, nous allons parcourir l'histoire de la rhétorique, depuis ses origines, à l'époque archaïque, jusqu'à son apogée, à l'époque classique. Il s'agira de comprendre comment d'une pratique discursive que l'on voit déjà en fonction dans les poèmes homériques on arrive, dans l'Athènes classique, à la codification faite par Aristote d'un véritable système en trois genres rhétoriques : délibératif, judiciaire et épideictique. Dans un deuxième temps, nous allons nous consacrer à la lecture d'un exemple de discours rhétorique du genre épideictique, l'oraison funèbre de Périclès conservée dans La guerre du Péloponnèse de Thucydide. Il s'agira de voir la forte valeur politique de ce genre de discours, ainsi que sa fonction dans la cité.

Les étudiants suivront la formation à Écri+ et seront tenus de passer la certification.

### **Y3HUM32 – Grec/Latin – Littérature antique – 1**

13h CM et 12h TD

Responsable de l'EC : Christine Dumas-Reungoat, christine.dumas-reungoat@unicaen.fr

#### **Programme**

Le cours sera consacré à Hélène et à la fortune de ce personnage complexe, à travers un choix de textes des auteurs suivants : Homère, *Illiade* 3 et 24, *Odyssee* 4, Euripide, *Troyennes* et *Hélène*, Gorgias et Isocrate ou encore Hérodote et Lucien... Les textes étudiés seront distribués en cours, néanmoins la lecture préalable des chants d'Homère et des pièces d'Euripide est souhaitée. Une bibliographie sera donnée au premier cours. Voici un premier titre pour se familiariser avec le personnage : Bettini M. & Brillante C., *Le mythe d'Hélène*, Paris, Belin, 2010.

## HC – 3HUM4 – UE TRANSVERSALE 1

### **Y3HANG5 – Anglais – 5**

25h TD

Responsable de l'EC : Caroline Ehrhart, caroline.ehrhart@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants en langue anglaise à travers l'étude de textes de théâtre et de leur ancrage dans les mythologies grecque et romaine. A travers le théâtre, les étudiants pourront faire progresser leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite, évaluées en contrôle continu.

### **Y3SLHIS1 – Histoire de la langue 1**

Voir le descriptif dans le guide des études de Sciences du Langage.

## HC – 3HUM5 – UE PERSONNALISATION / PRÉ-PROFESSIONNALISATION (1 UE AU CHOIX)

### 3HUM51 – PERSONNALISATION LETTRES

#### **Y3LE11 – Littérature française, séculaire 4**

#### **Y3LE12 – Littérature française, séculaire 4 – TD**

#### **Y3LE13 – Stylistique 3**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

### 3HUM52 – PERSONNALISATION HISTOIRE

#### **Y5HMED – Histoire médiévale**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### 3HUM53 – PERSONNALISATION HISTOIRE

#### **Y5HANT – Histoire antique**

Voir le descriptif dans le guide des études d'Histoire.

### 3HUM54 – PRÉ-PROFESSIONNALISATION 3

#### **Y3LE51 – Didactique du français**

#### **3LET51 – Pré-professionnalisation enseignant en français**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

## HC – 3HUM5F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

### **3HUM5LV2 – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 5**

(Cours sous réserve d'un nombre suffisant de participants pour l'ouverture d'un groupe)

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte LI121, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Cet enseignement est dispensé par le Carré international, à la MLI. L'étudiant qui s'engage à suivre les 20h de cours au semestre 1 s'engage à suivre les 20h suivantes au semestre 2 (3HUM10LV).

Le niveau de l'étudiant est défini par un test de positionnement ou par un entretien avec un enseignant, s'il n'est pas débutant dans la langue. Dès que l'étudiant est inscrit et que le Carré international a connaissance de son inscription, le Carré prend contact avec l'étudiant qui pourra passer le test à distance.

Les cours s'adressent également aux débutants.

Sont proposés des cours d'arabe, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, latin oral, norvégien, persan, polonais, portugais, russe et turc.

Les cours commencent la semaine 3, le 16/09, et se terminent le vendredi 6 décembre 2024. Une évaluation écrite aura lieu le jeudi 12 décembre de 18h15 à 19h15.

**3HUM51 – Personnalisation Lettres**

**3HUM52 – Personnalisation Histoire**

**3HUM53 – Personnalisation Histoire**

**Y3SO51 – Études sur le genre – 1**

Voir le descriptif dans le guide de la licence de Sociologie.

---

## HUMANITÉS CLASSIQUES – L3 – SEMESTRE 6 (3HUMACS6)

### HC – 3HUM6 – UE DISCIPLINAIRE 1

#### **Y3HLAT61 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – A – 6**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Brigitte Gauvin, brigitte.gauvin, @unicaen.fr

#### **Programme**

Langue : grammaire et version.

#### **Y3HLAT62 – Latin – Langue et textes – Spécialistes – B – 6**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Marie-Agnès Lucas-Avenel, marie-agnes.avenel@unicaen.fr ; Antoine Foucher, antoine.foucher@unicaen.fr

#### **Programme**

Une heure sera consacrée au thème et l'approfondissement grammatical et une heure à un auteur (Ovide, *Pontiques* 1).

### HC – 3HUM7 – UE DISCIPLINAIRE 2

#### **Y3HGR71 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – A – 6**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement (volet Spécialité A) s'inscrit dans la continuité du cours (Spécialité A + B) du semestre 5. Il s'agit d'achever l'apprentissage de la langue grecque. De nouvelles fiches de cours et d'exercices de traduction seront fournies au premier cours du semestre.

#### **Y3HGR72 – Grec – Langue et textes – Spécialistes – B – 6**

25h TD

**Responsable de l'EC :** Luciana Romeri, luciana.romeri@unicaen.fr

#### **Programme**

Concernant la langue, cet enseignement complète le cours de Spécialité A6 en approfondissant des points de la syntaxe grecque. Un cours d'auteur est également proposé, qui sera consacré à une traduction et à un commentaire des *Caractères* de Théophraste (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.). La portée morale et la valeur presque intemporelle de ses observations sur les types humains, la précision et le goût pour le détail, ainsi que le regard amusé sur les vices et les mœurs de son temps, rapprochent ce texte des regards des auteurs comiques antiques. Il s'agira ainsi de comprendre ce qui fait l'originalité de ce traité dans la littérature gréco-latine, en appréciant d'une part le dispositif philosophique et moral, et, d'autre part, l'élaboration rhétorique de ces portraits.

#### **Bibliographie**

##### Texte grec :

Théophraste, *Χαρακτήρες* (*Caractères*), Paris, CUF, Les Belles Lettres, 2012 (1921), (des photocopies du texte seront distribuées).

##### Traductions françaises :

Théophraste, *Les caractères*, texte grec établi et traduit par O. Navarre, Paris, CUF, Les Belles Lettres, 2012 (1921).

Théophraste, *Les Caractères*, préface et traduction de Nicolas Waquet, Paris, Payot & Rivages, coll. « La Petite Bibliothèque », 2010, 112 p.

Théophraste, *Les Caractères*, préface et traduction de Xavier Bordes, Paris, Mille et Une Nuits, 1996, 72 p.

Édition anglaise (en ligne) :

*The Characters of Theophrastus*, newly edited and translated by J.M. Edmonds (1929).

<https://archive.org/stream/charactersofthe00theouoft#page/n5/mode/2up>

## HC – 3HUM8 – UE DISCIPLINAIRE 3

### **Y3HUM81 – Grec/Latin – Lecture des mondes anciens – 6**

13h CM et 12h TD

Responsable de l'EC : Caroline Février, caroline.fevrier@unicaen.fr

#### **Programme**

*Le théâtre à Rome*. Le cours permettra d'aborder le théâtre à la fois sous sa forme littéraire, en tant que genre associé à la poésie et sous sa forme plus concrète, à travers les représentations. Nous évoquerons les origines du théâtre latin, la naissance de la comédie et l'influence du théâtre grec, avant d'aborder les auteurs et leurs pièces (Plaute et Térence pour la comédie, Sénèque pour la tragédie). La question de la mise en scène, des lieux de représentation et du métier d'acteur fera l'objet de la seconde moitié du cours. Nous étudierons enfin l'héritage du théâtre latin, et notamment son influence sur les thèmes et les personnages de l'époque moderne.

### **Y3HUM82 – Grec/Latin – Littérature antique – 2**

13h CM et 12h TD

Responsable de l'EC : Brigitte Gauvin, brigitte.gauvin@unicaen.fr

#### **Programme**

Reposant sur l'étude d'un certain nombre d'extraits, le cours portera sur l'ensemble des poèmes du poète Virgile. À travers la lecture des *Bucoliques*, des *Géorgiques* et de l'*Enéide*, on étudiera les grandes thématiques qui traversent l'œuvre de Virgile ainsi que le rôle des genres littéraires qu'il a choisis. La lecture des trois œuvres est recommandée.

## HC – 3HUM9 – UE TRANSVERSALE 2

### **Y3HANG6 – Anglais – 6**

25h TD

Responsable de l'EC : Caroline Ehrhart, caroline.ehrhart@unicaen.fr

#### **Programme**

Cet enseignement vise à développer les connaissances et compétences linguistiques des étudiants en langue anglaise à travers l'étude de films inspirés de mythes et de personnages historiques de la Rome et de la Grèce antiques. À travers le cinéma, les étudiants pourront faire progresser leur niveau d'anglais par la mise en œuvre des quatre compétences linguistiques : compréhensions orale et écrite, productions orale et écrite, évaluées en contrôle continu.

### **Y3SLHIS2 – Histoire de la langue 2**

Voir le descriptif dans le guide des études de Sciences du Langage.

## HC – 3HUM10 – UE PERSONNALISATION / PRÉ-PROFESSIONNALISATION (1 UE AU CHOIX)

### 3HUM101 – PERSONNALISATION LETTRES

#### **Y3LE61 – Littérature française, séculaire 6**

#### **Y3LE62 – Langue française 2**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

### 3HUM102 – PERSONNALISATION HISTOIRE

#### **Y6CUSOA1 – Culture et sociétés des mondes anciens 1**

#### **Y6CUSOA2 – Culture et sociétés des mondes anciens 2**

Voir les descriptifs dans le guide des études d'Histoire.

### 3HUM103 – PRÉ-PROFESSIONNALISATION 4

#### **Y3LE1011 – Didactique du français**

#### **3LET101 – Pré-professionnalisation enseignant en français**

Voir les descriptifs dans le guide des études de Lettres.

## HC – 3HUM10F – ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS

### **3HUM10LV – LVE 2 Carré international – Enseignement facultatif de Langue vivante 6**

**Responsable de l'EC :** Raphaël Bordas, bât. I, porte LI122, intl.langues.etrangeres@unicaen.fr

Voir le descriptif 3HUM5LV2.

Au deuxième semestre, les cours ont lieu du 13 janvier au 04 avril 2025 et l'évaluation écrite, un jeudi du mois d'avril 2025, de 18h15 à 19h15. L'évaluation du second semestre aura lieu le 29 avril (18h15 à 19h15).

### **3HUM101 – Personnalisation Lettres**

### **3HUM102 – Personnalisation Histoire**

### **Y3SO101 – Études sur le genre – 2**

Voir le descriptif dans le guide de la licence de Sociologie.

### **STAFAC6 – Stage facultatif**

Pour tout renseignement relatif à l'UE de stage, voir : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/stage-et-emplois/stage-facultatif/>

### **EGEC6 – Engagement étudiant**

Voir le descriptif sur le site de l'UFR HSS.



## INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

---

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

---

Accueil des étudiantes et étudiants licence

[hss.licence.philo@unicaen.fr](mailto:hss.licence.philo@unicaen.fr)

[hss.licence.socio@unicaen.fr](mailto:hss.licence.socio@unicaen.fr)

[hss.licence.lm@unicaen.fr](mailto:hss.licence.lm@unicaen.fr)

[hss.licence.arts@unicaen.fr](mailto:hss.licence.arts@unicaen.fr)

[hss.licence.histoire@unicaen.fr](mailto:hss.licence.histoire@unicaen.fr)

[hss.licence.humanités@unicaen.fr](mailto:hss.licence.humanités@unicaen.fr)

[hss.licence.se@unicaen.fr](mailto:hss.licence.se@unicaen.fr)

[hss.licence.sdl@unicaen.fr](mailto:hss.licence.sdl@unicaen.fr)

---

Accueil des étudiantes et étudiants master

[hss.scolarite.master@unicaen.fr](mailto:hss.scolarite.master@unicaen.fr)

---

Accueil des étudiantes et étudiants DU

[hss.scolarite.du@unicaen.fr](mailto:hss.scolarite.du@unicaen.fr)

---

Formation continue

[hss.formationcontinue@unicaen.fr](mailto:hss.formationcontinue@unicaen.fr)

---

## LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- Pour effectuer votre inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- Pour demander des informations relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- Information Léocarte – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

---

## S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>. Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**  
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Après de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

---

## DÉMARCHES - SCOLARITÉ

**Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité** (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

## SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

**Confidentialité** - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- l'accès au réseau Wi-Fi ...

---

### MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

---

### PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes, enseignants et étudiantes, étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

---

### CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents ou gérer votre **léocarte**.

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

## LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le ou la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

**Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.**

**(Article L.122-4).**

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

### CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

## LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

**La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.**

**(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)**

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude>

## RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

### DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

#### Références réglementaires

##### 1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

##### 2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

##### 3 – Dispositions concernant les stages

##### 4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

##### 5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

##### 6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

### OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Licence : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

## RÈGLEMENT CONCERNANT LES ABSENCES JUSTIFIÉES ET LES DEVOIRS DE SUBSTITUTION POUR LES FORMATIONS ET LES ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'ECI (ÉVALUATION CONTINUE INTÉGRALE)

Pour les enseignements dont les modalités de contrôle des connaissances (MCC) précisent qu'ils relèvent de l'ECI (évaluation continue intégrale), l'organisation d'épreuves de substitution est prévue **pour les étudiantes et étudiants qui peuvent justifier leurs absences** lors de devoirs d'ECI (et **uniquement pour eux**). L'organisation de ces épreuves de substitution n'est pas systématique, mais obéit à la logique décrite ci-dessous. **Attention, il ne peut pas y avoir d'épreuve de substitution dans les EC qui se valident par des notes de pratique (voir tableaux officiels de MCC).**

Si un étudiant ou une étudiante est absent(e) à un devoir d'ECI, **il ou elle doit prendre l'initiative de transmettre lui-même/elle-même, par mail, un justificatif de son absence à la référente de scolarité de sa licence ainsi qu'à l'enseignant(e) concerné(e), et ceci au plus tard dans les 3 jours ouvrés qui suivent le devoir.** L'étudiant ou l'étudiante devra indiquer dans ce mail ses nom et prénom, l'année de licence, l'intitulé de l'épreuve et le nom de l'enseignant(e) concerné(e).

**Si l'étudiant ou l'étudiante ne fait pas cette démarche ou oublie certaines de ces informations, sa demande ne pourra être traitée : dans ce cas, son absence sera automatiquement considérée comme injustifiée (ABI) et lui vaudra la note de 0/20.** Les étudiantes et étudiants ne sont pas censés ignorer les dates des devoirs.

Une fois que l'étudiant ou l'étudiante a transmis son justificatif d'absence, celui-ci est examiné afin de déterminer s'il est bien valide. En dernière instance, c'est l'enseignant(e) concerné(e) qui décide si le délai de transmission et le justificatif sont valides ou non, en accord avec le ou la responsable pédagogique du diplôme ou de l'année. **Sont acceptés comme justificatifs : certificats médicaux, certificats de décès d'un membre de la famille, convocations officielles (à un examen ou un concours), datés du jour du devoir.**

Il n'y a pas de rattrapage des épreuves de substitution.

En ce qui concerne les étudiantes et étudiants qui bénéficient d'une dispense d'assiduité pour une UE ou un EC, il est rappelé que « **dispense d'assiduité** » ne signifie pas « **dispense d'évaluation** ». **En particulier, si un étudiant ou une étudiante est salarié(e), son employeur est censé le/la libérer pour tous les devoirs d'ECI en classe, à quelque moment qu'ils aient lieu.** La scolarité de l'UFR peut délivrer une convocation aux étudiantes et étudiants concernés, afin de prouver à leurs employeurs qu'un devoir est bien programmé.

### DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES À LA LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Une absence avec un justificatif valide entraîne automatiquement une neutralisation temporaire de la note du devoir concerné, qui, dans le carnet de note de l'EC ou de l'UE, se manifeste par la mention ABJ (absence justifiée). À l'issue de toutes les évaluations du semestre et de la neutralisation temporaire de toutes les notes pour lesquelles l'étudiant ou l'étudiante a une absence justifiée, plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

- L'étudiant ou l'étudiante n'a aucune note dans l'EC ou l'UE concernée, car il/elle a une absence avec un justificatif valide pour tous les devoirs du semestre : dans ce cas, il/elle a droit à 2 épreuves de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant n'a qu'1 seule note dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution pour cet EC ou cette UE ;
- L'étudiante ou l'étudiant a au moins 2 notes dans l'EC ou l'UE concernée : dans ce cas, il/elle n'a pas droit à une épreuve de substitution, sauf s'il/elle a une absence justifiée à un devoir dont la note est obligatoirement retenue dans le calcul de la moyenne (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°5) ou dont le note est considérée comme la note « référence » (c'est-à-dire dans une UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans le tableau des MCC est le mode de calcul n°2). Dans ces deux derniers cas, il/elle a droit à 1 épreuve de substitution.

Si, à l'issue des épreuves de substitution, l'étudiant ou l'étudiante n'a que 2 notes (y compris celle(s) de l'épreuve ou des épreuves de substitution) dans un EC ou une UE, sa moyenne pour cet EC ou cette UE est calculée de la manière suivante :

- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°4 ou n°5, la moyenne est calculée classiquement, c'est-à-dire qu'elle correspond à la moyenne des 2 notes que l'étudiant ou l'étudiante a obtenues ;
- dans les EC ou les UE dont le mode de calcul de la moyenne indiqué dans les tableaux de MCC est le mode de calcul n°2, la moyenne est déterminée en comparant la moyenne des deux notes de l'étudiant ou de l'étudiante et la note qu'il/elle a obtenue au devoir considéré comme celui de fin de semestre (que ce dernier ait été réalisé au même moment que tous les autres étudiants et étudiantes ou au moment des épreuves de substitution). La meilleure des deux est retenue et constitue la moyenne qui figure sur son bulletin de notes.

## RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

*Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).*

### DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université (situation de handicap, sportif de haut niveau).

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

**NB** : les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention** : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

### DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux ou celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.



2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

**NB** : Attention : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

## CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

CALENDRIER UNIVERSITAIRE UFR HSS 2024-2025

août-24		sept-24		oct-24		nov-24		déc-24		janv-25		févr-25		mars-25		avr-25		mai-25		juin-25		juil-25		août-25			
01 J		01 D		01 V	Toussaint	01 D		01 S		01 Ma		01 S		01 S		01 Ma		01 J	Ville de Troarn	01 D		01 Ma	Examens	01 V		31	
02 V	31	02 L	Reunions de pre rentrée	02 S		02 L		02 D		02 J		02 D		02 D		02 Me		02 L		02 V		02 Me		02 S			02 S
03 S		03 Ma		03 D	Semaine 4	03 D		03 L		03 V	01	03 L		03 L		03 J	Semaine 11	03 J		03 D		03 J		03 D			03 D
04 D		04 Me		04 L	40	04 L		04 Ma		04 S		04 Ma		04 Ma		04 V	14	04 Me		04 V		04 V	27	04 L			04 L
05 L		05 S	Exat des CM Semaines 6	05 Ma		05 Ma		05 Ma	Semaine 12	05 D		05 Me		05 Me		05 S		05 L		05 L	Revisions	05 S		05 Ma			05 Ma
06 Ma		06 D	35	06 Me		06 D		06 D		06 L		06 J	Semaine 4	06 J		06 D		06 L		06 D		06 D		06 Ma	Congés		06 Ma
07 Me	Congés	07 S		07 L		07 J	Semaine 8	07 S		07 Ma		07 V	05	07 L		07 Me		07 S		07 L		07 L		07 J			07 J
08 J		08 D		08 Ma		08 V	45	08 D		08 Me		08 D		08 D		08 Ma		08 L		08 D		08 Ma		08 V			08 V
09 V		09 L		09 Me		09 D		09 S		09 J		09 D		09 D		09 Me		09 L		09 V	19	09 Me		09 S			09 S
10 S		10 Ma		10 D		10 L		10 D		10 V	02	10 L		10 L		10 J	Semaine 12	10 S		10 D		10 J		10 D			10 D
11 D		11 Me		11 V	41	11 L	Armistice 1918	11 Me	Examens	11 S		11 Ma		11 Ma		11 V	15	11 D		11 Me	Revisions	11 V	28	11 L			11 L
12 L		12 J	Semaine 1	12 D		12 Ma		12 J		12 D		12 Me		12 Me		12 S		12 L		12 J		12 J		12 S			12 Ma
13 Ma	Congés	13 V	37	13 D		13 L		13 V	50	13 L	Exat des cours Semaines 2	13 J	Semaine 5	13 D		13 Ma		13 D		13 V		13 D		13 Me			13 Me
14 Me		14 S		14 L		14 J		14 S		14 Ma		14 V	07	14 V		14 L		14 S		14 D		14 S		14 J			14 J
15 V	33	15 D		15 Ma		15 V	46	15 D		15 Me		15 S		15 S		15 Ma		15 D		15 V	20	15 D		15 Ma			15 V
16 V		16 L		16 Me		16 D		16 L		16 J	Semaine 1	16 D		16 D		16 Me		16 L		16 V		16 L		16 S			16 S
17 S		17 Ma		17 J	Semaine 6	17 D		17 L		17 V	03	17 L		17 L		17 J		17 S		17 D		17 J		17 D			17 D
18 D		18 Me		18 V	42	18 L		18 Me	Examens	18 S		18 Ma		18 Ma		18 V	16	18 D		18 J		18 V	29	18 L			18 L
19 L		19 J	Semaine 2	19 Ma		19 Me		19 J		19 D		19 Me		19 Me		19 S		19 L		19 L		19 S		19 Ma			19 Ma
20 Ma		20 V	38	20 D		20 Me		20 V	51	20 L		20 J	Semaine 9	20 J		20 Ma		20 D		20 Ma		20 D		20 Me			20 Me
21 Me		21 S		21 L		21 J	Semaine 10	21 S		21 Ma		21 V	06	21 V		21 L		21 S		21 Me		21 L		21 J			21 J
22 J		22 D		22 Ma		22 V	47	22 D		22 Me		22 S		22 S		22 J		22 D		22 J		22 D		22 V			22 V
23 V	34	23 L		23 Me		23 D		23 L		23 J	Semaine 2	23 D		23 D		23 Ma		23 V		23 V	21	23 L		23 S			23 S
24 S		24 Ma		24 V	43	24 D		24 Ma		24 L	04	24 L		24 L		24 J		24 S		24 J		24 Ma		24 D			24 D
25 D		25 Me		25 V	43	25 L		25 Me	Noël	25 S		25 Ma		25 Ma		25 V	17	25 D		25 V		25 Me		25 L			25 L
26 L		26 J	Semaine 3	26 Ma		26 V		26 J		26 D		26 Me		26 Me		26 J		26 L		26 J		26 S		26 Ma			26 Ma
27 Ma		27 V	39	27 D		27 Me		27 V	52	27 L		27 J	Semaine 6	27 L		27 Ma		27 D		27 Ma		27 V		27 Me			27 Me
28 Me		28 S		28 J	Semaine 11	28 D		28 Me		28 Ma		28 V	09	28 V		28 Ma		28 L		28 Me		28 S		28 J			28 J
29 J	35	29 D		29 Ma		29 V	48	29 D		29 Me		29 D		29 S		29 Ma		29 S		29 J		29 D		29 V			29 V
30 V		30 L		30 Me		30 D		30 L		30 J	Semaine 3	30 D		30 D		30 Me		30 L		30 V	22	30 L		30 S			30 S
31		31 J	44	31 V		31 Ma		31 D		31 V	05	31 L		31 L		31 S		31 D		31 S		31 J		31 D			31 D

Validé en Conseil d'Administration du 08 mars 2024

Week-end
Congés
Féerie
Féerie
Revisions
Examens

DOUSDAUIT, du samedi 19 octobre 2024 au lundi 04 novembre 2024
NOËL, du samedi 21 décembre 2024 au lundi 05 janvier 2025
CHARLES, du samedi 03 février 2025 au lundi 24 février 2025
PRINTEMPS, du samedi 05 avril 2025 au mardi 22 avril 2025

## LEXIQUE DU LMD

**AJAC** : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

**Capitalisation** : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

**Compensation** : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC.

Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

**Contrôle continu (CC)** : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

**Contrôle continu intégral (ECI)** : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

**Contrôle terminal (CT)** : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

**Crédits ECTS (European Credit Transfer System)** : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

**Doctorat** : 3<sup>e</sup> grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

**Élément constitutif (EC)** : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

**Équipe pédagogique** : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

**Formation initiale** : formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

**Formation continue** : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

**Grade** : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

**LMD (Licence Master Doctorat)** : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

**Licence** : 1<sup>er</sup> grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

**L1** : 1<sup>ère</sup> année de formation en Licence

**L2** : 2<sup>ème</sup> année de formation en Licence

**L3** : 3<sup>ème</sup> année de formation en Licence

**Majeure/Mineure** : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

**Maquette** : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

**Master** : 2<sup>e</sup> grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

**M1** : 1<sup>ère</sup> année de formation en Master

**M2** : 2<sup>ème</sup> année de formation en Master

**Modalités de contrôle des connaissances (MCC)** : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

**Mémoire** : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

**Mention** : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

**Mobilité** : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

**Offre de formation** : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

**Parcours** : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

**Partiels** : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

**Passerelle** : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

**Rattrapage** : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

**Semestre** : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

**Session d'examens** : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin de semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

**Supplément au diplôme** : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

**TICE** : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

**Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP)** : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

**Transfert** : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

**Tutorat** : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

**UFR (Unité de Formation et de Recherche)** : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

**Unité d'enseignement (UE)** : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

**UE transférable** : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

**Validation** : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

**VAE/VAP** : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

## LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

### LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX



La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, [bibliotheque@unicaen.fr](mailto:bibliotheque@unicaen.fr)).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des 4 BU qui est publié sur le site [www.unicaen.fr/bu](http://www.unicaen.fr/bu)). Elle est ouverte à tous les étudiantes, étudiants et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures (l'inscription peut être payante dans ce dernier cas). Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau.

Les fonds très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Ils sont principalement conservés dans les magasins : des demandes doivent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application *Affluences* permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt d'ouvrages, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels, l'utilisation du wifi ou des copieurs-scanners. Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail [bibliotheque@unicaen.fr](mailto:bibliotheque@unicaen.fr) ou « chat » (depuis la page [catalogue.unicaen.fr](http://catalogue.unicaen.fr)).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est disponible sur demande auprès de nos référentes et référents handicap : [scd.handicap@unicaen.fr](mailto:scd.handicap@unicaen.fr)

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres...

### LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS



Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du Spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'Éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : [bu.barberis@unicaen.fr](mailto:bu.barberis@unicaen.fr), accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. La bibliothèque met aussi à la disposition des étudiantes et étudiants les mémoires de Master 2 de chaque discipline et les valorise depuis 2019 en déposant sur la plateforme nationale DUMAS le mémoire au format numérique.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



## LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont essentiellement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

## LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÛARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libreaccès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).

Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : francoise.passera@unicaen.fr.

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorés par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.



---

## LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université (coordonnées : 02 31 56 77 34, [bibliotheque@unicaen.fr](mailto:bibliotheque@unicaen.fr)).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. Elle propose le prêt d'ordinateurs portables, ainsi que des salles de travail en groupe, réservables sur Affluences, équipées d'un système de partage d'écran.

---

## LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La principale est la bibliothèque Alexis de Tocqueville, bibliothèque du réseau de Caen la mer, située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

## LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

### QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

**Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères.** Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

### SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

#### Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

#### INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : [intl.certifications@unicaen.fr](mailto:intl.certifications@unicaen.fr)

### SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : [intl.certifications@unicaen.fr](mailto:intl.certifications@unicaen.fr), et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

## PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

### QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

### PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plateforme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plateforme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : [pix.info@unicaen.fr](mailto:pix.info@unicaen.fr)

## INFORMATIONS UTILES

### BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant · DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr). Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par la scolarité en lien avec le ou la responsable de la formation.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

### ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

### ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

### ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

## ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

### ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://twitter.com/aehc14>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

[https://twitter.com/bde\\_artemiscaen](https://twitter.com/bde_artemiscaen)



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



ÉTHOS - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HUMANUMI – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

[https://www.instagram.com/res\\_publicaen/](https://www.instagram.com/res_publicaen/)

## RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

### QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

### ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

### COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

## ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



**DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS**

**Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...**

**WEB**      <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

**TEL**      02 31 56 55 12

**MAIL**      [orientationinsertion@unicaen.fr](mailto:orientationinsertion@unicaen.fr)

**LIEU**      campus 1 bât. B • niveau 0

**Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen :  
poursuites d'études, métiers, salaires...**

**WEB**      <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>

---